

STYLES ARCHITECTS

MAR-

INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

SEIL-

LE

CAMPUS
SCIENTIFIQUE DE
LUMINY

9 CAMPUS • VOLUME 5

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - septembre 2011

MARSEILLE

CAMPUS SCIENTIFIQUE DE LUMINY

INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

*Cette étude a été coordonnée par
Maurice Culot et Jean-Paul Midant*

Fiches d'inventaire - Christophe Driesbach

Documentation - Emmanuelle Gallo

Graphisme - La Page

Assistante de rédaction - Angèle Denoyelle

*Commande du ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche
Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle -
Direction générale pour la recherche et l'innovation
Pilotage de l'étude : service des grands projets immobiliers,
Alain Neveü, chef de service ;
Florence Kohler, conseillère campus*

*Ce rapport est le 5^e volume d'un ensemble de 9,
correspondant au rendu de la seconde prestation.
En annexe, on trouvera un CDrom rassemblant la version PDF de cette étude,
l'ensemble des photographies des fiches d'inventaire, ainsi que des séquences
filmées issues des collections de l'INA. Les conditions d'utilisation de celles-ci
sont précisées sur le site www.ina.fr*

PRÉSENTATION DU PROJET

Lancée à l'initiative du Président de la République, l'Opération Campus est un plan exceptionnel de l'ordre de 2,5 milliards d'euros d'investissement en faveur de l'immobilier universitaire dont l'objectif est de faire émerger des campus d'excellence qui seront la vitrine de la France et renforceront l'attractivité et le rayonnement de l'université.

L'Opération Campus vise à requalifier et à dynamiser des campus existants pour créer et fédérer les campus de demain et leur donner une forte visibilité internationale. Elle s'inscrit dans la logique de l'autonomie des universités, puisque ce sont celles-ci qui élaborent leurs projets dans le cadre de leurs besoins et de leurs ambitions scientifiques.

Dix sites, sélectionnés par un jury international, se sont vus attribuer une part d'une dotation non consommable de 5 milliards d'euros, dont les revenus de placement - de l'ordre de 200 millions annuels - seront utilisés pour financer la réalisation de leurs projets immobiliers. Deux sites campus supplémentaires, et neuf autres sites qualifiés de campus innovants ou prometteurs bénéficient d'investissements qui seront supportés par le budget du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour un montant global atteignant 400 millions d'euros.

Les sites campus se situent dans les secteurs géographiques d'Aix-en-Provence, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Strasbourg, Toulouse, Valenciennes, et dans les régions de Bretagne et d'Île-de-France.

Le contrat de partenariat public-privé régi par l'ordonnance du 17 juin 2004 modifiée a vocation d'être l'instrument privilégié de la mise en œuvre de l'Opération Campus. Il s'adapte au système de dotation assortie d'un revenu annuel régulier. Il permet de prendre en charge la construction de la rénovation d'immeubles ainsi que leur maintenance. Il procure aux universités progressivement autonomes une visibilité budgétaire de long terme et leur permet de se concentrer sur leur cœur de métier.

Les opérations Campus seront initiées et conduites essentiellement au plan local, soit par le Pôle Régional de l'Enseignement Supérieur (PRES) créé par les Universités concernées, soit par tout autre établissement soit d'enseignement supérieur ou de recherche. Le ministère entend déployer des actions de soutien et d'accompagnement des équipes chargées localement de la direction des opérations.

Fortement orientée vers les campus existants, l'opération se traduira par un volume élevé d'opérations de réhabilitation et/ou restructuration immobilière à côté d'un nombre plus limité de constructions nouvelles. En outre, ces rénovations porteront de manière importante sur des campus datant des années 1960-1970 qui correspondent à une forte croissance des effectifs d'étudiants. Pour autant, les caractéristiques de ces installations, qui ont pu faire l'objet de maintes interventions depuis leur construction, ne sont pas toujours bien connues et répertoriées.

Un des objectifs premiers de chaque Opération Campus est la réhabilitation du patrimoine existant. Or, les qualités architecturales de ce patrimoine, surtout quand il s'agit de constructions des années 1960-1970 et du fait de sa dégradation, échappent à leurs utilisateurs. Afin d'éviter des réhabilitations qui dénatureraient complètement les bâtiments d'origine, il importe de repérer ce patrimoine et de le resituer dans le contexte de production architecturale de l'époque. Dans un souci d'efficacité quant aux suites opérationnelles à venir, 9 campus objets d'une Opération Campus seront étudiés d'un point de vue patrimonial. Il s'agit des sites d'Aix-en-Provence, Marseille Luminy, Bordeaux Talence-Pessac-Gradignan, Grenoble Saint-Martin-d'Hères, Cité scientifique de Villeneuve-d'Ascq, Lyon la Doua, Montpellier Triolet, Strasbourg campus de l'Esplanade et Toulouse-Rangueil.

Le pilotage et la coordination des études sont assurés par le service des grands projets immobiliers du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

*« Extrait du Cahier des Clauses Particulières du marché n° 2010-1000026214
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche »*

L'équipe de STYLES ARCHITECTS remercie

Jacques Baraty - Chargé de mission, Plan Campus

Nathalie Jauny - Adjointe du chef de projet, Plan Campus

Ludovic Pigeyron - Responsable du service technique de la faculté des Sciences du Sport

Ronan Lagadic - Chef de service de la bibliothèque universitaire

Karine Peltier - Directrice du CROUS Luminy

TABLE DES MATIÈRES

CHRONOLOGIE	7
-------------	---

LE SITE ET SON OCCUPATION DANS LE TEMPS	8
---	---

BIOGRAPHIES D'ARCHITECTES	20
---------------------------	----

SÉLECTION DOCUMENTAIRE	25
------------------------	----

ŒUVRES D'ART	31
--------------	----

INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER	33
--	----

- _ CARTE DES SECTEURS
- _ CARTE DE DATATION DES IMMEUBLES
- _ CARTE DES ENSEMBLES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS
- _ CARTE DE LOCALISATION DES ŒUVRES D'ART
- _ FICHES PAR ENSEMBLE ET PAR BÂTIMENT

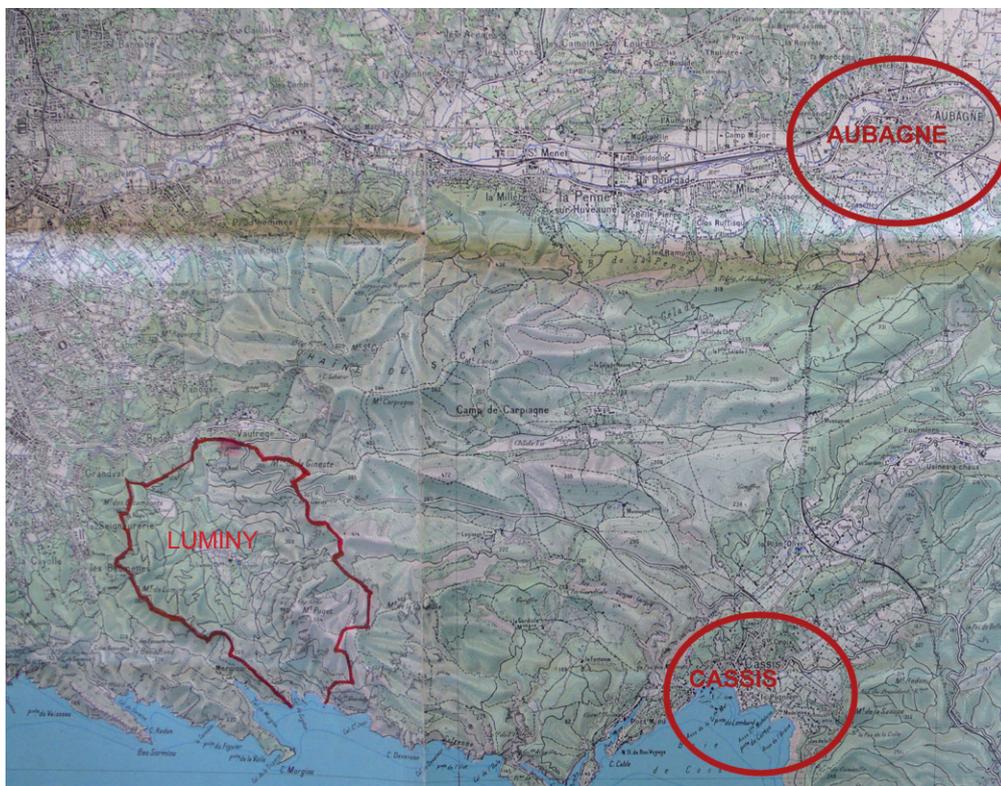
CHRONOLOGIE

- 1923** _ Paul-Cyprien Fabre, armateur et homme d'affaires, devient seul propriétaire du domaine agricole et forestier de Luminy, situé à une dizaine de kilomètres du centre de Marseille. Il réalise alors de nombreux travaux : rénovation du parc, ouverture d'une route donnant accès aux criques de Sugiton, plantations d'arbres.
- 1945** _ Après son rachat par l'État, le domaine d'une superficie de 993 hectares est affecté à l'Assistance Publique, en vue de construire un grand hôpital capable de satisfaire aux besoins de tous les Marseillais. Il sera réalisé quelques années plus tard à Saint-Antoine, c'est aujourd'hui l'hôpital Nord.
- 1961** _ Premières discussions autour d'un programme pédagogique sur le site de Luminy.
- 1963** _ L'affectation à l'Assistance publique étant à présent sans objet, la commune de Marseille achète le domaine le 28 août pour 3 220 000 francs. Elle cédera à l'État une centaine d'hectares pour y installer un campus scientifique orienté vers les sciences de la nature en complément du campus de Saint-Jérôme orienté vers les Mathématiques et la Physique.
- 1966** _ Le 6 juin, la première pierre de l'École d'Art et d'Architecture est posée à proximité immédiate du campus scientifique.
_ Mise en service des amphithéâtres, du bâtiment des Travaux Pratiques et de Recherches, de la chaufferie et de l'incinérateur.
_ Transfert du Tennis Club Phocéan, créé en mai 1941 sur le site de Luminy.
- 1968** _ L'École d'Art et d'Architecture ouvre ses portes. Mise en place du restaurant universitaire et des résidences.
_ Le 30 octobre, le directeur des Enseignements Supérieurs crée une commission nationale chargée d'étudier les problèmes posés par la mise en place de ce nouvel établissement qu'il veut expérimental.
_ Installation de l'IMST (Institut de Mécanique Statistique de la Turbulence).
- 1969** _ Inauguration officielle de l'École d'Art et d'Architecture.
_ Création de 2 UER à Luminy : le Centre Universitaire de Luminy et l'UER des Sciences de la Mer, chacune dotées d'un Conseil provisoire.
_ Arrêté du 22 mai, le Centre Universitaire perd son autonomie et devient une composante de l'Université d'Aix-Marseille II.
_ Installation du Centre d'Océanologie de Marseille, Observatoire des Sciences de l'Univers.
- 1970** _ Ouverture du bâtiment de Travaux Pratiques et de Recherches n°2 et du Grand Hall.
_ Début de l'implantation de nombreux laboratoires de recherche dépendants du CNRS.
_ Création du Bureau de Recherches Géologiques et Minières.
_ Installation, à proximité du campus scientifique de l'École Supérieure de Commerce de Marseille qui prend le nom d'École Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises.
- 1971** _ Implantation de l'Institut de Cytologie.
- 1973** _ Par le décret du 26 juillet portant sur la création d'une Université d'Aix-Marseille III, il est confirmé que le campus de Luminy est intégré à l'Université d'Aix-Marseille II.
- 1974** _ Installation de l'UER d'Éducation Physique et Sportive (devenant plus tard la faculté des Sciences du Sport, créée à l'Université d'Aix-Marseille en 1929).
_ Installation du Département Hygiène Sécurité Environnement de l'Institut Universitaire de Technologie d'Aix-en-Provence sur le site de Luminy.
_ Début de la construction de l'Institut de la Santé et de la Recherche Médicale (qui devient le Centre d'Immunologie INSERM-CNRS en 1976).
- 1976** _ Ouverture du centre d'Immunologie INSERM-CNRS.
- 1978** _ L'École d'Art devient une entité autonome et prend le nom d'École des Beaux-Arts.
_ Installation du Centre de Physique Théorique (créé en 1958 sur le campus Saint-Charles).
- 1981** _ Ouverture officielle du Centre international de Rencontres Mathématiques CIRM.

CAMPUS SCIENTIFIQUE DE LUMINY



En jaune, le domaine de Luminy dans le site de l'agglomération marseillaise sur la carte IGN de 1950.



Plan de situation du domaine par rapport à Aubagne et Cassis sur une carte IGN des années 1950 - Source: Archives départementales Bouches-du-Rhône..

LUMINY : UN DOMAINE DE 993 HECTARES À UNE DIZAINE DE KILOMÈTRES AU SUD DE MARSEILLE, À PROXIMITÉ DES CALANQUES

Propriété privée de 1 235 hectares au début du XIX^e siècle, le domaine de Luminy est alors constitué de trois ensembles : le Logis-Neuf, à l'entrée du terrain sur la route de Marseille à Cassis, la ferme de la route, plus à l'Ouest, enfin le «château de Luminy» donnant son nom à l'ensemble. Les terres cultivables (environ 200 hectares) s'étendent dans une vaste cuvette fermée à l'est par les monts de la Gineste et le mont Puget et à l'ouest par les monts de Luminy et Le Redon. Au sud, le col de Sugiton sépare cette cuvette de la calanque du même nom. Le seul accès carrossable se situe alors au Nord, au niveau de la ferme du Logis Neuf, point bas du domaine. La famille d'Ollières vend l'ensemble en 1819 à Augustin Fabre, homme d'affaire originaire de La Ciotat qui se lance alors dans l'armement maritime. Son descendant, Paul-Cyprien Fabre, après une période d'indivision familiale, devient seul propriétaire en 1923 et décide de mettre en valeur son bien. Il réalise de nombreux travaux dans le parc qu'il rénove entièrement, le replantant, ouvrant de nouveaux chemins. À fin de la Seconde Guerre mondiale, Paul-Cyprien

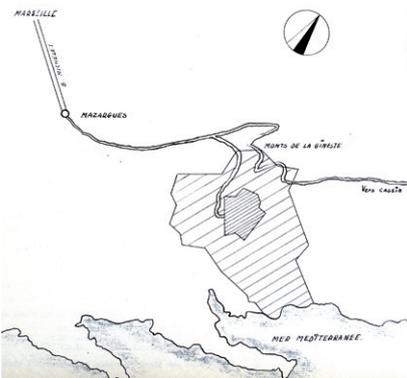


Plan du domaine sur une carte IGN des années 1950 - Source: Archives départementales des Bouches-du-Rhône..

Fabre accusé de collaboration est incarcéré (il sera vite libéré et lavé de tout soupçon) ; il doit se séparer du domaine qui comprend alors 993 hectares au bénéfice de l'Assistance Publique. Celle-ci a le projet d'installer sur place un vaste ensemble hospitalier.



Relevé des abords du château de Luminy en 1961 -
Source: Archives Départementales des Bouches-du-Rhône.



Au centre, en grisé, emplacement du Domaine Universitaire -
Source: Archives Départementales des Bouches-du-Rhône.

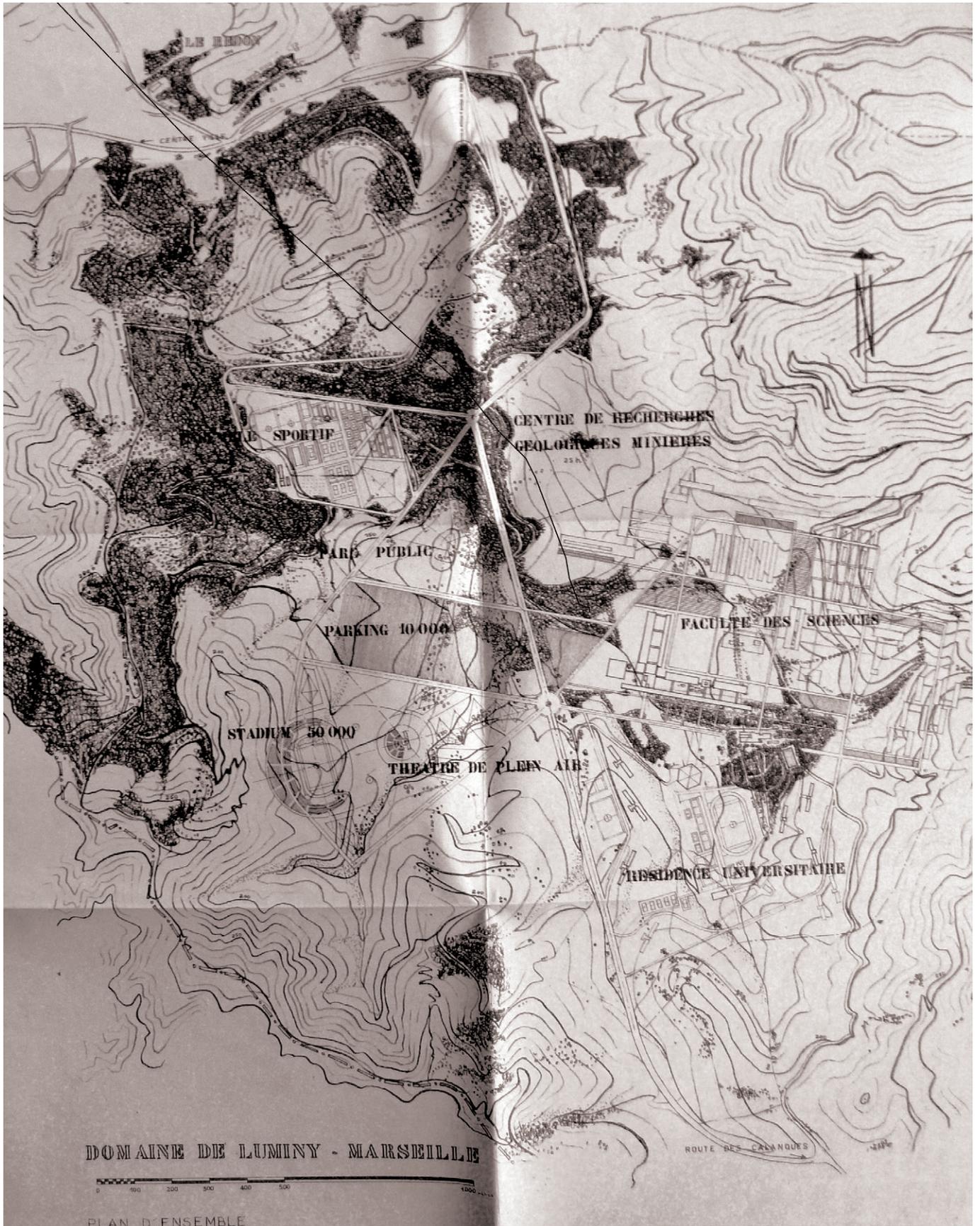


Schéma de plan masse par R.Egger en 1961 - Source: Archives Départementales des Bouches-du-Rhône.

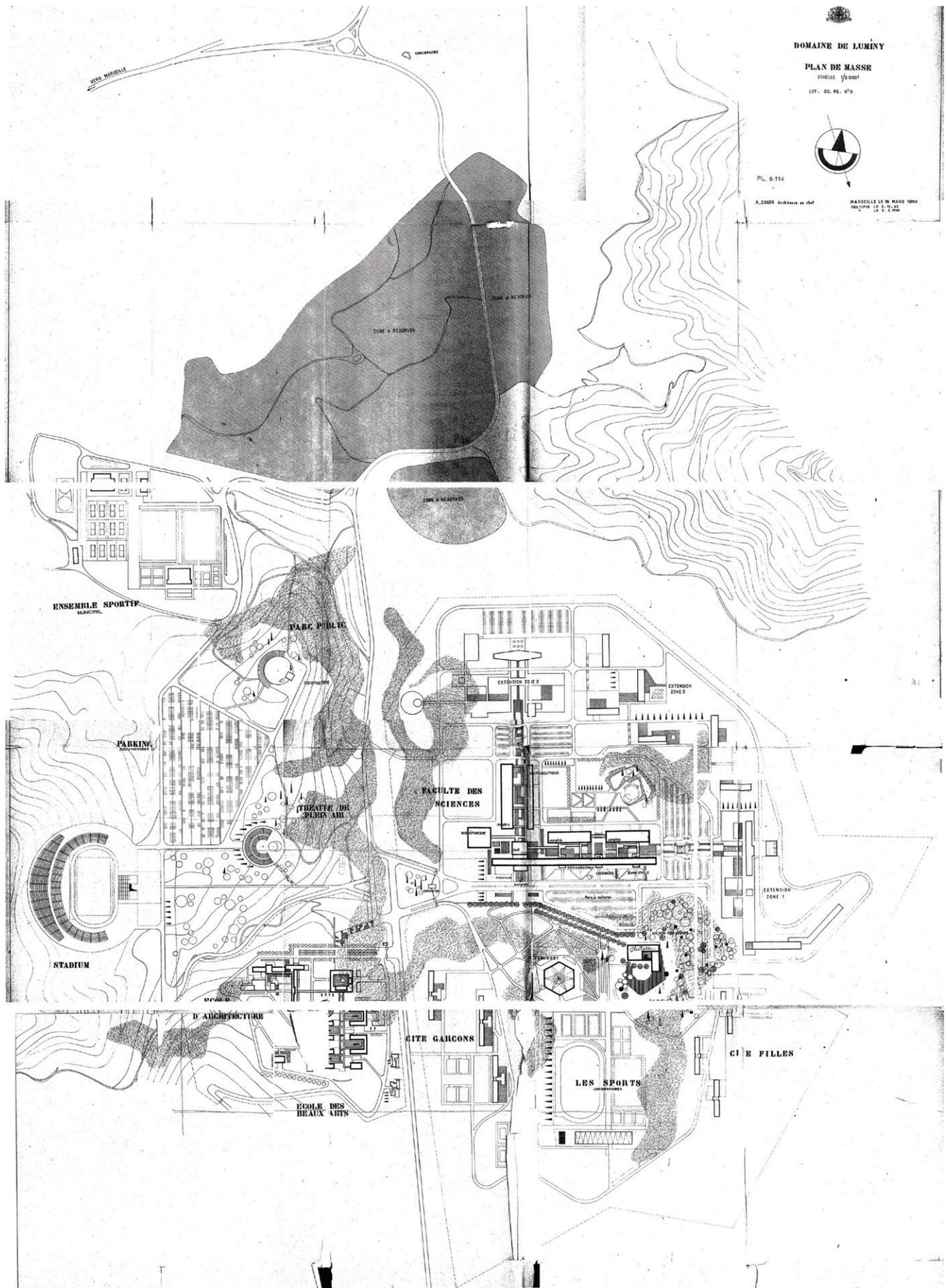
PREMIÈRES IDÉES POUR LE PLAN-MASSE D'UN ENSEMBLE UNIVERSITAIRE ET DE LOISIRS

Une fois acquis du Ministère l'assurance de pouvoir développer à Marseille deux campus scientifiques (le second est dans les quartiers Nord à Saint-Jérôme), le maire Gaston Defferre se déclare prêt à rétrocéder 100 hectares à l'Éducation Nationale tandis qu'il projette de faire aux portes de la ville un complexe de loisirs et de détente, sorte de bois de Boulogne local menant aux calanques et pourvu d'équipements sportifs, d'un grand stade de 50 000 places et d'un théâtre de plein air (ces programmes s'avérant trop ambitieux par la suite, ils resteront en attente, tandis que la municipalité proposera d'y installer une nouvelle école des beaux-arts et d'architecture). L'architecte-en-chef René Egger, qui a la confiance du maire et des services du Ministère de l'Éducation, commence en 1961 à faire des projets dans ce sens et à réaliser une grande maquette. La nouvelle faculté des Sciences s'installe en terrain plat, en contrebas du château dont on envisage la reconversion en centre culturel pour les étudiants. Plus au sud, aux abords du jardin de

l'ancienne propriété, on projette de rassembler les cités universitaires. Les bâtiments d'enseignement et recherche sont implantés selon un schéma en grille orthogonale. Au nord, détaché de la composition, on trouve le centre de recherches géologiques et minières. Le site est desservi par une route nouvelle menant à la calanque de Sugiton, qui distribue à l'aide de deux ronds-points les différents équipements dont on envisage l'installation. D'abord un ensemble sportif (qui sera en partie réalisé rue Henri Cochet), puis un parc public, ensuite un gigantesque parking de 10 000 places, aux abords du nouveau stade «olympique», et du théâtre de plein air. Ce très grand projet qui reste d'actualité dans les esprits jusqu'en 1963, irréaliste quand on sait les difficultés économiques et politiques que traverse alors le pays (avec notamment la guerre d'Algérie et le rapatriement qui s'ensuivit en 1962) ne verra jamais le jour.



Plan masse par René Egger en 1961 - Source Archives Départementales des Bouches-du-Rhône.



René Egger, plan-masse du domaine de Luminy, projet 1961.



Au premier plan, l'École d'Architecture - à droite l'École des Beaux-Arts au fond, les résidences universitaires et le restaurant universitaire. - Source : PRES.



L'ensemble sportif municipal aujourd'hui - Source : PRES.



L'école de Commerce à l'arrière-plan et au premier plan, le bâtiment TPR2 - Source : PRES.

L'OCCUPATION PROGRESSIVE DU SITE

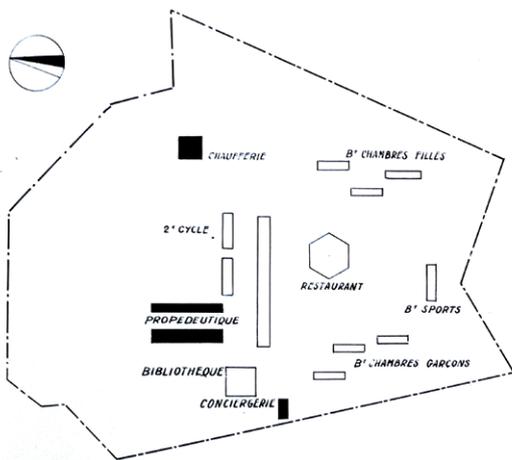
Le dernier plan-masse, daté de 1961, rend compte d'une manière assez précise des dispositions qui seront finalement admises, du moins pour le campus scientifique. L'architecte René Egger, devant la difficulté de s'inscrire dans l'immensité du cadre naturel de l'ancien domaine de Luminy, dessine une forme fondatrice à partir de laquelle pourront se développer les constructions nouvelles. C'est une équerre, et l'ébauche d'un premier carré, d'une grille permettant d'envisager un mouvement d'extension et de densification de la future université. Plus à l'est, prévue dans ce projet et non mise en œuvre, une deuxième équerre permet d'occuper l'espace et d'anticiper de nouveaux développements. Au nord, le tracé vient se heurter à un édifice dont la forme en plan n'est pas sans évoquer la tour de Chimie du campus de l'Esplanade à Strasbourg. Au sud, l'implantation des cités universitaires est d'une géométrie rigide qui sera contrariée en définitive par la réalité du terrain et la sinuosité des courbes de niveau. Le restaurant universitaire est une étoile. L'allée plantée en oblique qui

descend du château de Luminy jusqu'à l'entrée du campus est un autre tracé structurant, aujourd'hui présent mais sans importance réelle dans le tissu viaire du campus.

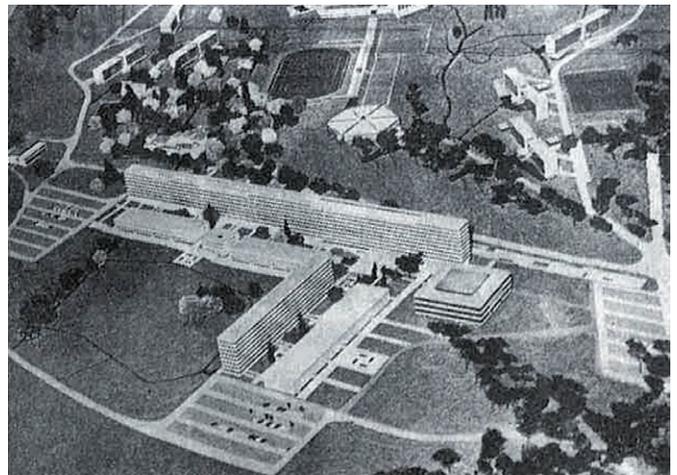
La commande par la ville d'une nouvelle école des beaux-arts et d'un bâtiment par l'État destiné à abriter le cycle préparatoire marseillais à la section architecture de l'école nationale des beaux-arts de Paris permet de remplacer le premier projet de théâtre de plein air figurant sur les premiers plans-masse. René Egger en est aussi l'architecte. La photographie aérienne permet de voir comment voisinent ces différents établissements sur le site en 1968 rendant les clôtures un peu vaines. Plus au nord, l'ensemble sportif sera réalisé dans les années 1970. Dès 1962, le maire Gaston Defferre espère attirer sur place l'école nationale de PTT, ainsi que l'école de Commerce de Marseille. C'est cette dernière qui viendra s'installer sur le site au début des années 1970.



L'état d'avancement du campus à la rentrée 1968 - Photographie IGN.



En noir, les bâtiments inaugurés pour la rentrée 1966.



Photographie de la maquette du projet d'origine, non réalisé, Source PRES



L'état d'avancement du campus en 1975, date d'interruption du chantier - Photographie IGN.



Les bâtiments «historiques» du campus (mis à part la chaufferie et le restaurant universitaire et les résidences) -Source: PRES, Photo 2010

UN CHANTIER À REBONDISSEMENTS

Le chantier de Luminy commence avec du retard, car la municipalité tarde à rétrocéder à l'État le terrain lui appartenant. Ce faisant, le chantier de la faculté jumelle de Saint-Jérôme dont la création est soutenue par le recteur et le ministère contre le maire avance et devient la priorité. À la rentrée 1966, une première phase est néanmoins inaugurée à Luminy, campus qui se réduit alors à presque rien dans un aussi vaste site : on ouvre l'actuel bâtiment TPR1 et le bâtiment des amphis, le tout pour accueillir l'enseignement propédeutique des deux premières années. On construit la chaufferie et la maison du concierge. En 1968, la bibliothèque est ouverte ainsi que le restaurant universitaire et les résidences. En 1970, vient le tour de la première phase du bâtiment dit TPR2. La seconde tranche du bâtiment est livrée en 1972. L'État fait ensuite arrêter le chantier constatant que l'on a vu trop grand, et considérant que la poursuite de la construction devient sans objet. La structure béton du Bâtiment TPR2 étant montée et ouverte à tous les vents, le bâtiment majeur du campus de Luminy qui barre le paysage prend l'apparence d'une ruine pour toute sa partie est. Les travaux sont relancés en 1976 pour compléter l'installation affectée au CNRS. Pour la troisième tranche dont la structure n'avait atteint que les quatre premiers niveaux, on la laisse en l'état jusqu'en 1983, date à laquelle on inaugure le bâtiment de l'INSERM qui l'investit. Le deuxième ensemble d'amphithéâtres dont la structure béton remontait à 1972 n'est terminé qu'en 1993...



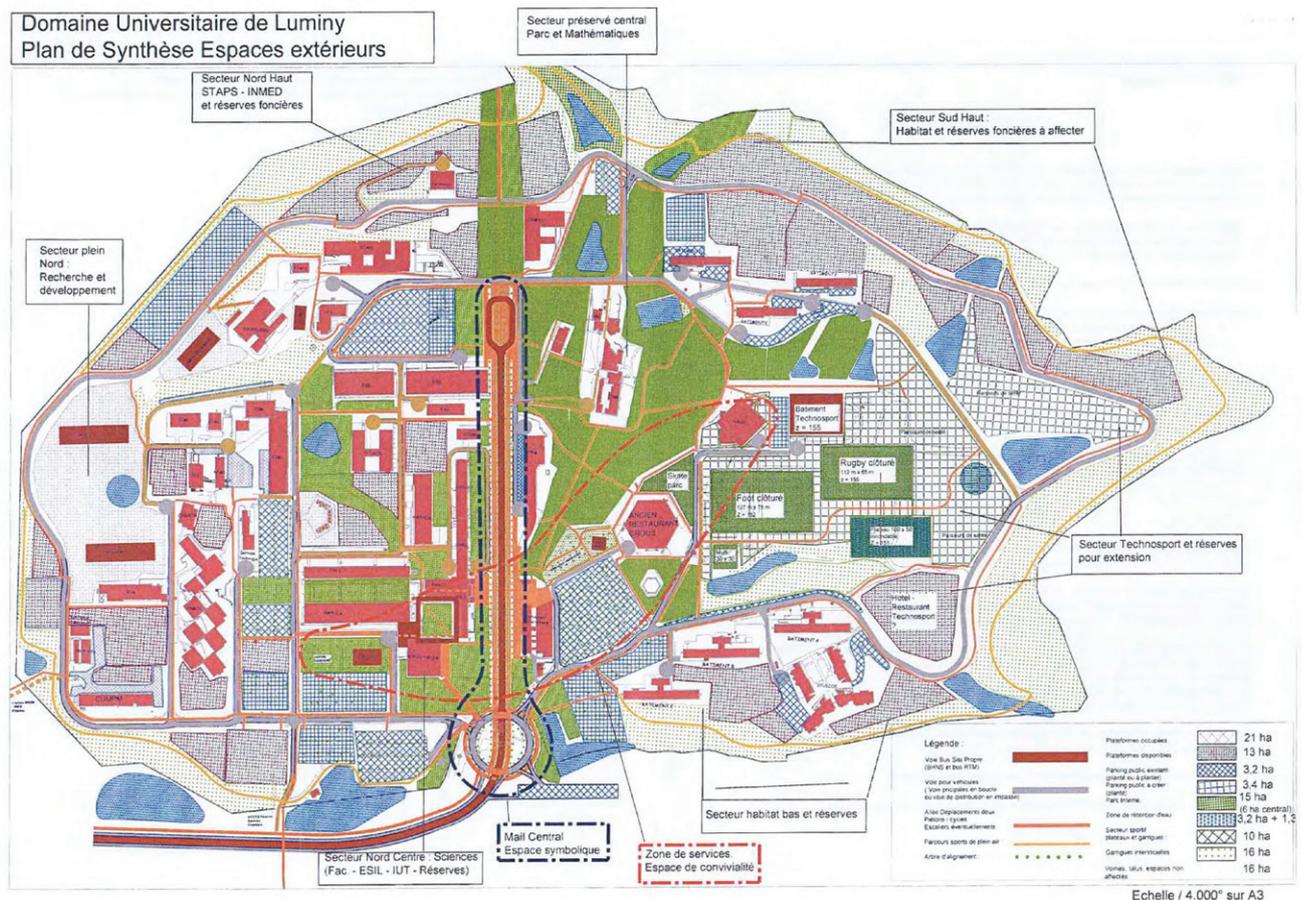
Document PRES.



Document PRES.



Photo Styles Architects.



Plan de composition établi en 2010, Synthèse des espaces extérieurs - Source: PRES.

BÂTIMENTS DES ANNÉES 1960 ET BÂTIMENTS RÉCENTS

La physionomie du campus aujourd'hui tient à la fois des bâtiments réalisés au milieu des années 1960 et de ceux construits au début des années 1990 jusqu'en 2000. L'épisode de l'interruption du chantier au milieu des années 1970 s'est estompé, mais le domaine est toujours perçu comme sous-utilisé. Le plan de composition établi au printemps 2010 pour visualiser ce que pourrait être le domaine universitaire à moyen terme, fait la part belle à un futur parc interne dont le cœur serait le jardin d'agrément de l'ancien château. « La fonction première est de constituer ici un lieu de calme, de détente et de réflexion, qui fait partie des services offerts par le campus, et constitue un de ses atouts majeurs ». Il s'agit d'autre part pour les rédacteurs du plan d'un « élément d'échange pour la valorisation du foncier ». Dans ce dispositif, le mail central devient un axe symbolique irrigué par le tracé d'un système de transport en commun en site propre. La densification du campus est prévue sur les plateformes disponibles situées à l'est et à l'ouest non loin des anciennes cités universitaires de garçons et de la chaufferie. La réserve foncière pour ce faire a été estimée à 21 hectares sur les 100 que renferme le campus. L'ancien restaurant universitaire ou hexagone (en référence à son plan) est en devenir. Désaffecté aujourd'hui, on lui cherche une fonction nouvelle.



Le restaurant universitaire Hexagone inauguré en 1968, aujourd'hui désaffecté - Photographie: Styles Architects.



Le château de Luminy en 2010, abritant le CIRM - Source: PRES.



Arc de triomphe datant vraisemblablement des années 1520 dans le parc du CIRM. La salle à l'arrière sert aujourd'hui de salle de réunion - Photographie: Styles Architects.



Maison de style «chalet suisse» en ruine dans le parc de Luminy - Photographie: Styles Architects.



Banc en ciment pierre abandonné à proximité de l'ancien réservoir
Photographie: Styles Architects.



Bassin réservoir, récemment comblé - Photographie: Styles Architects.

LE CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHES MATHÉMATIQUES (CIRM), DANS LE CHÂTEAU DE LUMINY

Le site du château de Luminy est occupé probablement depuis le XI^e siècle, d'abord par une communauté monastique dépendant de l'abbaye de Saint-Victor. Il est racheté au milieu du XVI^e siècle par la famille d'Ollières, et c'est probablement elle qui fait reconstruire la chapelle. Du début de XVI^e siècle date un arc de triomphe dressé dans le parc, peut-être en souvenir du passage de Charles Quint après la bataille de Pavie. Au XIX^e siècle, le Château est agrandi, des routes sont tracées à travers le domaine, notamment pour accéder à la calanque de Sugiton et au sommet du *Belvédère*, dominant la plaine centrale devant le mont Puget. Un bassin de 5 000 m³ est créé, qui sert à l'irrigation des cultures et du jardin d'agrément créé devant le château, mais aussi de réserve d'eau en cas d'incendie. Une dépendance dans le style d'un chalet suisse est construite entre les bâtiments principaux et l'arc de triomphe, vraisemblablement à la fin des années 1860. L'ensemble est aujourd'hui occupé par le Centre International de Recherches Mathématiques (CIRM). Son

installation a été encouragée par un vote du conseil transitoire du Centre Universitaire de Marseille-Luminy en avril 1970. Les premières rencontres mathématiques sont organisées à Marseille-Luminy en 1973. Le premier bail emphytéotique avec l'association gestionnaire n'est signé qu'en 1979, relayée en 2004 par la signature d'une Autorisation d'Occupation Temporaire d'une durée de 25 ans. L'ouverture est officielle en 1981. L'ensemble est augmenté d'une grande bibliothèque de recherches dont les travaux sont menés de 1988 à 1991 par les architectes Chatenet et Daher, puis la restructuration du bâtiment ancien est inaugurée en 1995. Le centre de Formation du CNRS créé en 1990 devient annexe du CIRM en 1999 et est mis à sa disposition.

A l'écart de la vie du campus et pourtant situé en son centre, le CIRM, ancien château de Luminy, joue un rôle fondamental dans le dispositif patrimonial de l'ensemble tant sur le point de vue architectural que paysager. Il est la mémoire du lieu, et lui donne son identité.

BIOGRAPHIES D'ARCHITECTES

ATELIER DELTA

AVEROUS, BONNEL, DALLEST, EGGER, TERRAZI

Né à Marseille en 1927, ancien élève de Castel, Pierre Averous est admis à l'École nationale des Beaux-Arts à Paris où il est l'élève de Leconte. Il reçoit deux mentions et trois médailles sur projets (1947, 1948, 1949) ainsi que le Prix Rougevin en 1949. Il est diplômé en 1953 et devient membre de la S.A.D.G. en 1957. Il deviendra professeur d'architecture à l'École Nationale d'Ingénieurs de Marseille, architecte-conseil du Ministère de l'Équipement pour le département des Bouches-du-Rhône, membre de la Commission régionale des opérations immobilières et de l'architecture, membre du collège universitaire de l'Université permanente d'Architecture et d'Urbanisme. Yves Bonnel, né à Marseille en 1938, est admis à l'école des Beaux-Arts en 1957. Il obtient deux premières mentions (1958-1959) et deux médailles sur projet, ainsi que le prix Jay (1960), le Prix national de la construction (1960) et le Prix du concours national du Bois (1962). Il est diplômé en 1963. Né à Marseille en 1936, Louis Dalles est admis à Paris à l'École Nationale des Beaux-Arts en 1957. Ancien élève d'Ottelo Zavaroni, il reçoit le Prix de l'Art monumental et il est logiste du Grand-Prix de Rome 1963. La même année diplômé architecte, il suit les cours de l'Institut d'Urbanisme de Paris. L'architecte rejoint en tant que professeur assistant l'atelier Dunoyer de Segonzac section architecture de l'école supérieure des Beaux-Arts de Marseille. En 1969, il participe activement à la réforme de l'enseignement de l'architecture et devient professeur à l'école d'architecture de Marseille-Luminy. Membre de l'U.N.S.F.A., de la S.F.U. il sera élu à l'Ordre régional des architectes. Né à Marseille en 1938, Bernard Terrazi est admis à l'école nationale des Beaux Arts de Paris en 1958. Il obtient trois médailles sur projet (1961, 1962, 1963), le prix Eustache (1963) et le prix Labarre (1963). Il est diplômé en 1965. En 1963, Averous, Bonnet et Dalles fondent l'atelier Delta (10 rue du capitaine Galinat à Marseille), où ils développent de nombreuses activités, en particulier dans le domaine du logement et de l'architecture hospitalière en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ils seront rejoints par Terrazi en 1965. L'Atelier Delta se rapproche de René Egger en 1968. C'est à cette occasion que le groupe intervient sur le campus de Marseille-Luminy et tout particulièrement sur le Centre informatique (1969) et la faculté des Sciences (1971-1974). Avec René Egger et l'Atelier A4, le cabinet construit aussi sur le site le bâtiment de l'INSERM, des laboratoires du CNRS (1966-1974). A Marseille, ils réalisent une résidence universitaire et un restaurant (1968), et à Marseille et Nice, les U.E.R. de Médecine (1969-1972). Pierre Averous est actuellement architecte honoraire (n° A10235). Yves Bonnel est actuellement architecte honoraire (n° A12673). Louis Dalles est actuellement architecte honoraire (n° A12528)

BIBLIOGRAPHIE :

Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, fonds Egger, 65 J. 1-533
Egger René, *Avec Gaston Defferre*, éd. européenne de Marseille-Provence, Marseille, 2001, p. 237.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAAU IFA Cité de l'architecture et du patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ;

Annuaire des architectes français, 1952 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1962, liste des architectes honoraires, Ordre national des architectes.

JACQUES BERTHELOT

Ancien élève de l'École Nationale des Beaux-Arts, Jacques Berthelot collabore avec René Egger sur le campus de Marseille-Luminy pour les installations sportives en plein air (1962) et le COSEC (1971-1974). Il construit par ailleurs la piscine municipale de Luminy (1968-1973). Auparavant, il conçoit et réalise notamment avec Pierre Jaume des ensembles de logements à Marseille comme la résidence du Consolat (1961), l'ensemble La Rougière (1961), et celui de Sainte-Geneviève (1961). Il construit également un des restaurants universitaires de Marseille, ainsi qu'une résidence pour étudiants avec les architectes Bouillet, Gagneraud et Pichoux (1965). Jacques Berthelot exerce à Marseille, 80A rue Jules Guesde en 1968. Il est actuellement architecte honoraire, Bretagne (025165)

BIBLIOGRAPHIE :

Egger René, *Avec Gaston Defferre*, éd. européenne de Marseille-Provence, 2001, p. 237.
Ensembles & résidences à Marseille 1955-1975, DRAC PACA-SDAP13, 64 p.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Archives départementales des Bouches-du-Rhône, fonds Egger 65 J. 1-533 ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; *Liste des architectes honoraires*, Ordre national des architectes.



Jacques Berthelot et René Egger, COSEC.

PIERRE BOUILLET

Ancien élève de l'École nationale des Beaux-Arts, il est le collaborateur de René Egger pour le campus de Marseille-Luminy. Avec les architectes Pichoux, Gagneraud et Berthelot, il participe à la construction d'un restaurant et d'une cité universitaire (1965). Pierre Bouillet est actuellement architecte honoraire, île-de-France (A20375) et domicilié 1 rue des Bauges à Sarcelles, 95 200.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Archives départementales des Bouches-du-Rhône, fonds Egger 65 J. 1-533, liste des architectes honoraires, ordre national des architectes.

ATTILA CALOUST

Architecte diplômé en juin 1961, il participe au projet de la Bibliothèque Universitaire du campus de Marseille-Luminy avec René Egger et Didier Chaussat. Attila Caloust est actuellement architecte honoraire (A12037, Provence, Alpes, Côte d'Azur)

ERNEST-FERDINAND CHABANNE (né en 1917)

Né à Saint-Dié dans les Vosges, il fait des études d'architecte à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Diplômé géomètre expert immobilier et colonial en 1936 et 1937, il est diplômé architecte par le gouvernement belge avec Grande Distinction en 1939. Il s'inscrit à l'ordre des architectes à Nîmes en 1945. Il est agréé par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme pour le département du Gard. Il se spécialise dans la construction d'édifices scolaires et construit des crèches, des écoles maternelles et des groupes scolaires de 1948 à 1954. En 1956, il collabore avec René Egger, architecte des Bâtiments Civils et Palais Nationaux, pour la construction du lycée de Jeunes filles de Nîmes, puis il coordonne l'ensemble des constructions scolaires standardisées par commandes groupées pour la Ville de Nîmes. De 1959 à 1972, il est l'architecte délégué par Egger pour la construction de la faculté des Sciences, la Cité universitaire et l'École Nationale Supérieure de Chimie de Toulouse. A Toulouse toujours, avec Egger et Boudard, il construit la Résidence Universitaire Chapou (1200 chambres) et pour le CNRS l'Institut de Chimie Biologique Structurale et Dynamique. Un des lauréats du Concours National pour les Instituts Universitaires de Technologie lancé en vue de leur industrialisation, Ferdinand Chabanne construit celui de Toulouse-Rangueil et de Toulouse-Ponsan-Bellevue en 1968 et la même année ceux de Bourges (avec Jean Royer), et Marseille-St-Jérôme. En 1971, il construit les UER de Sports de Toulouse-Rangueil (avec Boudard) et Marseille-Luminy (avec Egger). En 1972, il construit l'IUT Arc-de-Meyran à Aix-en-Provence. La même année, il construit l'école d'Otodologie à Toulouse Rangueil ; en 1973, la Faculté de Pharmacie. Avec René Egger et le cabinet Delta en 1972, il aménage la Préfecture du Gard à Nîmes. Il est aussi l'architecte de nombreux logements sociaux, notamment dans le cadre de la ZUP de Nîmes (avec Arsène-Henry et Dubost) en 1972 et d'opérations Immobilières privées, notamment à Argelès-sur-Mer en 1969-1970. L'architecte exerce à Nîmes 11 rue Saint-Gilles. Ferdinand Chabanne est architecte honoraire, Languedoc Roussillon (A 7689).

BIBLIOGRAPHIE :

René Egger, avec Gaston Defferre, éd. européenne de Marseille-Provence, 2001, p. 81, p. 237.
« Bibliothèque scientifique universitaire de Marseille Luminy – R. Egger, E. F. Chabanne et Y. Boudard, architectes », *L'Architecture Française*, n°251-252, 1963, p. 16.
« Faculté des Sciences de Toulouse – R. Egger, architecture en chef – E. F. Chabanne, Y. Boudard, architecte d'opération », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 115.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU IFA, Cité de l'architecture et du patrimoine ; Archives départementales des Bouches-du-Rhône, fond Egger 65 J. 1-533 ; *Annuaire des architectes français*, 1968, *Liste des architectes honoraires*, *Ordre national des architectes*.

DIDIER CHAUSSAT

Architecte D.P.L.G., il exerce à Marseille, 8 rue Saint-Jacques. Il participe au projet de la Bibliothèque Universitaire du campus de Marseille-Luminy.



Didier Chaussat, René Egger et Attila Caloust Détail de la bibliothèque universitaire.

BIBLIOGRAPHIE :

« Bibliothèque de l'ensemble universitaire de Marseille-Luminy – René Egger, architecte en chef, Didier Chaussat, Attila Caloust, architectes », *L'Architecture Française*, n°319-320, 1969, p. 51-54.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Annuaire des architectes français, 1968.

RENÉ EGGER (né en 1915)

CABINET EGGER ET POUILLON (1944 à 1953)

Né à Marseille, il est diplômé de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts en 1941, où il accomplit ses études dans l'atelier Expert repris par Eugène Beaudouin. Après une première mission au Niger, de retour en France, il est nommé architecte conseiller technique du Ministère de l'Éducation Nationale en 1942 (jusqu'en 1968). A l'école nationale des Beaux-Arts, il a rencontré Fernand Pouillon, et tous deux deviennent architectes de l'US Army, chargés de l'installation des affaires civiles, puis des travaux pour le Ministère des Anciens Combattants. Ils s'associent, et Egger participe ainsi à la reconstruction des immeubles du Vieux-Port (groupes 4 et 8) dont l'ensemble de 260 logements dit de la Tourette, au nord du site, encadré par le Fort Saint-Jean et l'église Saint-Laurent (1948-1953). Les deux architectes construisent l'usine Nestlé avenue de la gare Saint-Menet à La Millière (dont le projet est conçu entre 1947 et 1948 et réalisé jusqu'en 1955). En 1947, l'agence Egger-Pouillon se voit confier la poursuite du chantier de la faculté de Droit et Lettres d'Aix-en-Provence (projet mené par Pouillon jusqu'en 1955). En 1952, l'agence Egger-Pouillon s'installe 73-75 la Canebière à

BIOGRAPHIES D'ARCHITECTES

Marseille dans un immeuble de bureaux et de logements édifié à l'emplacement de l'ancien magasin des Nouvelles Galeries, incendié, tandis qu'elle entame la construction du Lycée d'Enseignement Professionnel Colbert, 13 rue Capitaine Dessemond à Marseille (terminé en 1954). En 1953, René Egger est nommé Architecte des Bâtiments civils et Palais nationaux, et le premier bâtiment qui lui est confié est l'Hôtel de Police de Marseille, place de la Major, qu'il reconstruit et auquel il ajoute une aile nouvelle. Toujours en collaboration avec Pouillon, il projette d'y utiliser la pierre blanche de Bourgogne en parement agrafé. Mais quelques temps après, la collaboration entre les deux architectes s'interrompt. Chacun reprend son indépendance et Pouillon, qui reste à Marseille et Aix-en-Provence, ouvre des agences à Alger, à Paris et en Iran. En 1955, commence pour René Egger le chantier de la faculté de Médecine et Pharmacie de Marseille, 27 bd Jean Moulin (terminé en 1958, en collaboration avec Yannic Boudard), ce qui détermine une grande part de son activité future tournée vers l'architecture scolaire et l'architecture hospitalière.



René Egger, Campus Scientifique de Marseille Luminy : au premier plan, le bâtiment des amphithéâtres B (terminé dans les années 1990), à l'arrière-plan, le TPR2.

En 1956, René Egger est nommé président du groupe de travail « techniques et procédures de construction » pour l'Education Nationale au Commissariat général au Plan (préparation du III^{ème} Plan de modernisation et d'équipement). La même année, il entreprend la construction de 150 écoles standardisées à Marseille, dans son agglomération et en Avignon (jusqu'en 1976). En 1960-1961, il conçoit les plans masses des universités scientifiques de Toulouse Rangueil (avec Georges Massé), Montpellier Le Triolet, Marseille-Luminy, Marseille Saint-Jérôme, Nice-Valrose (avec René Séassal) et de la nouvelle faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, dont les chantiers sont terminés en 1966, à l'exception de Luminy qui sera mené en plusieurs phases jusqu'à son interruption en 1972. En 1962, il projette la nouvelle faculté de Lettres et Sciences Humaines de Montpellier (inaugurée en 1966). Parallèlement René Egger conçoit et construit à Marseille l'hôpital Nord et le centre hospitalo-universitaire de la Timone. Citons encore au titre de l'architecture scolaire, son école nationale d'enseignement technique à Saint Tronc (1962), l'école de la Marine marchande à la Pointe Rouge (1967-1968) et les écoles des beaux Arts et d'Architecture de Luminy (1968). En 1967,

René Egger devient architecte conseil pour la construction des lignes de métro de Marseille (jusqu'en 1993) avec l'Atelier 9, avec qui il collabore pour le plan d'aménagement de la plage du Pharo. En 1968, il devient membre associé de l'atelier Delta, groupement d'architectes avec lequel il conçoit et construit notamment la faculté de médecine nord. L'architecte exerce à Marseille avec Pouillon 38 rue Longue des Capucins, puis au 73 rue de la Cannebière à partir de 1952, jusqu'en 1968. René Egger est toujours inscrit à l'ordre des architectes (A 2591 - 401 corniche Kennedy, Marseille 7^e)

BIBLIOGRAPHIE :

- Egger René, *Avec Gaston Defferre*, éd. européenne de Marseille-Provence, 2001, 257 p.
« Centre régional d'éducation physique et sportive à Aix-en-Provence – R. Egger et F. Pouillon », *Techniques et Architecture*, constructions scolaires 3, 1957, p. 100-101.
« Faculté des Lettres et Sciences humaines d'Aix-en-Provence – René Egger, architecte coordinateur, José Levasseur, architecte d'opération », n°275-276, 1965, p. 7.
« Faculté des Sciences de Marseille-Luminy – René Egger, architecte », n°275-276, 1965, p. 9.
« Bibliothèque de l'ensemble universitaire de Marseille-Luminy – René Egger, architecte-en-chef, Didier Chaussat, Attila Caloust, architectes », *L'Architecture Française*, n°319-320, 1969, p. 51-54.
« Montpellier. Faculté des lettres et sciences humaines. R. Egger, architecte-en-chef, P. Jaulmes, J.-C. Deshons, architectes », *Techniques et Architecture*, Constructions scolaires et universitaires, n°3, 1967, p. 70-73.
« Faculté des sciences de Toulouse – R. Egger, architecture en chef – E. F. Chabanne, Y. Boudard, architectes d'opération », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 115.
« Toulouse ; Institut National des Science Appliquées, R. Egger, architecte coordonnateur, C. Montagné, G. Massé, J. Montier, architectes d'opération », *Techniques et Architecture*, Constructions scolaires et universitaires, n°3, 1967, p. 74-77.
« Bibliothèque mixte littéraire et juridique du campus universitaire de Talence – René Egger, architecte en chef, Didier Chaussat, Attila Caloust, architectes », *L'Architecture Française*, n°319-320, 1969, p. 55-57.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

- Dossier DAU IFA Cité de l'architecture et du patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; archives départementales des Bouches-du-Rhône, Fond Egger 65 J. *Tableau de l'ordre national des architectes*.
Sbriglio, Jacques, *Guides d'Architecture*, Marseille, 1943-1993, éditions Parenthèses, 1993.

EMILE FAURE

Architecte D.P.L.G., il participe à la reconstruction du Vieux-Port de Marseille. Il participe à la construction de l'école supérieure de commerce (1967), de l'Institut de mécanique (1970), de l'Institut de Cytologie (1971), et de l'Ecole d'Ingénieurs (1968) sur le campus de Marseille-Luminy sous la direction de René Egger. Il réalise également l'institut de pétroléochimie et physique à Marseille Saint-Jérôme.

BIBLIOGRAPHIE :

- Ensembles & résidences à Marseille 1955-1975*, DRAC PACA-SDAP13, 64 p.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

- Archives départementales des Bouches-du-Rhône, fonds Egger 65 J. 1-533 ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952.

PIERRE JAUME (né en 1907)

Né à Aubagne, ancien élève des ateliers Tony Garnier, Bourdeix, Castel, il entre ensuite à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts. Diplômé en 1937, membre de la S.A.D.G., il est également diplômé de l'Institut d'Urbanisme de l'université de Paris. Au début des années 1960, il construit de nombreux ensembles de logements à Marseille notamment avec Jacques Berthelot : l'ensemble du Consolat, celui La Rougère I et celui de Sainte Geneviève. Sur le campus de Marseille-Luminy, l'architecte édifie des logements étudiants sous la direction de René Egger, en 1971. Pierre Jaume est actuellement architecte honoraire, Provence Alpes, Cote d'Azur (A2642)

BIBLIOGRAPHIE :

Ensembles & résidences à Marseille 1955-1975, DRAC PACA-SDAP13, 64 p.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Archives départementales des Bouches-du-Rhône, fonds Egger 65 J. 1-533 ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1962 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1951 ; *Annuaire Sageret*, 1968 ; liste des architectes honoraires, ordre national des architectes.



Pierre Jaume et René Egger, résidence étudiante.

CHRISTIAN PICHOUX

L'architecte collabore avec René Egger sur le campus de Marseille-Luminy à la construction du restaurant et d'une cité universitaire avec les architectes Bouillet, Gagneraud et Berthelot en 1965. Il exerce 43 boulevard Tiboulen 13008 Marseille.

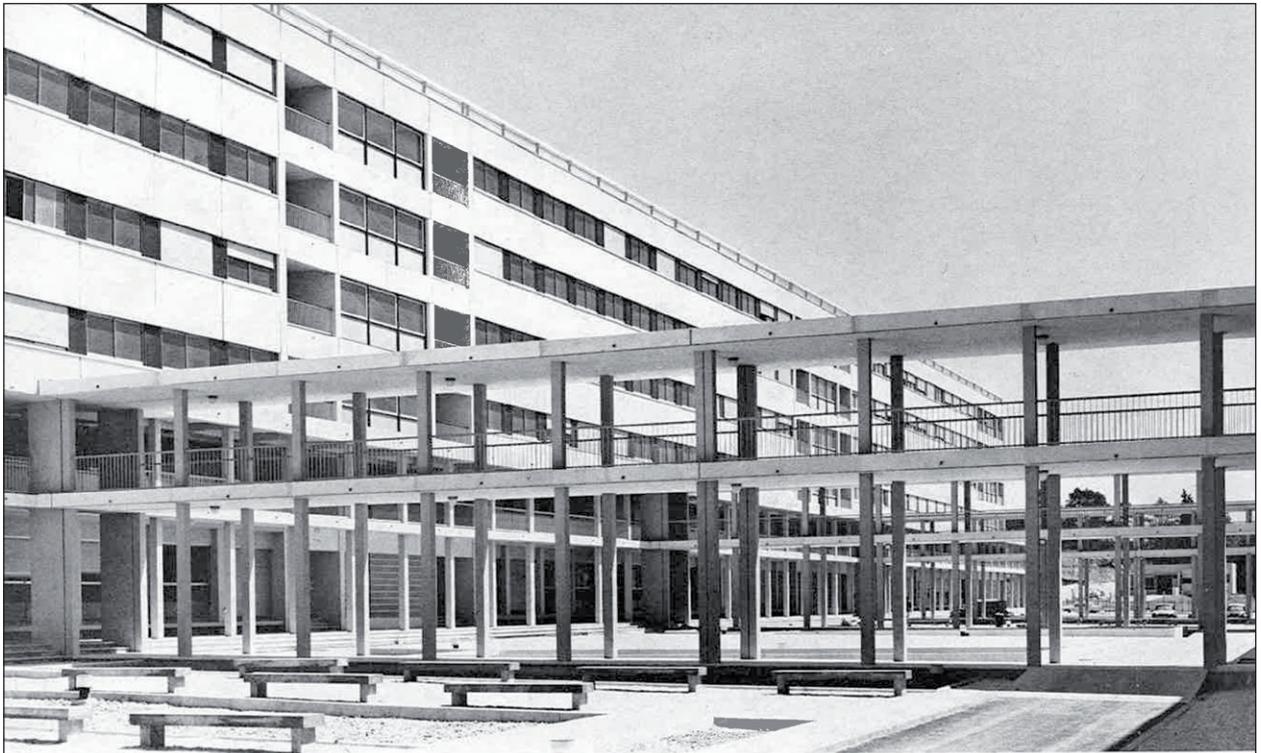


Christian Pichoux et René Egger, restaurant universitaire, 1968.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

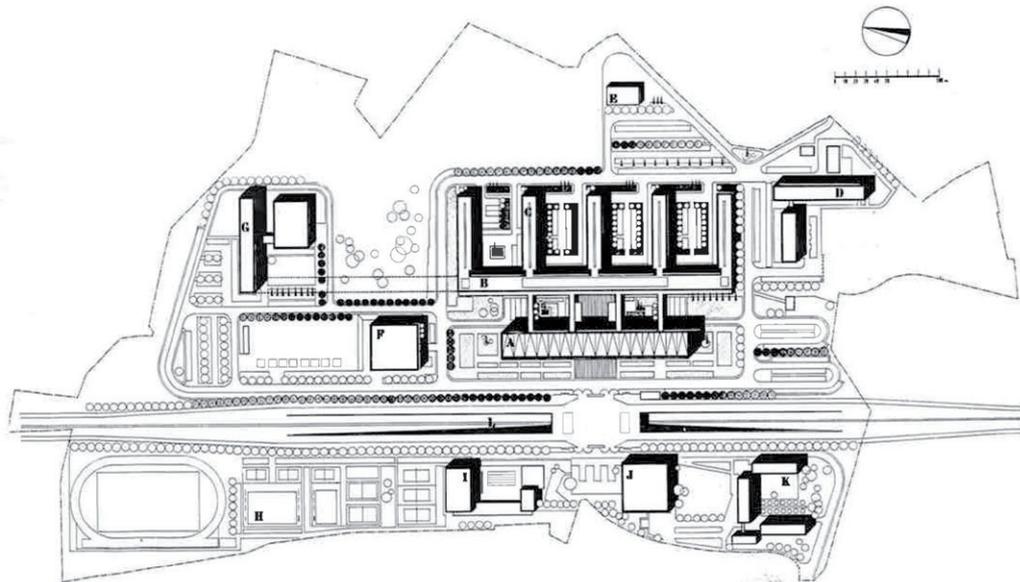
Archives départementales des Bouches-du-Rhône, fonds Egger 65 J. 1-533.

SÉLECTION DOCUMENTAIRE



1

FACULTÉ DES SCIENCES DE MARSEILLE - SAINT - JÉRÔME RENÉ EGGER, ARCHITECTE (1)



2

(1) Du même architecte, la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marseille a été publiée dans L'ARCHITECTURE FRANÇAISE N° 231-232.

8

Cette Faculté est construite dans les quartiers Nord de Marseille et comprend une Faculté des Sciences groupant des bâtiments de recherche, de travaux pratiques et d'amphithéâtres, un Institut de pétrochimie, une École supérieure de Physique, une bibliothèque universitaire, un restaurant libre-service, des pavillons chambres pour étudiantes, des installations sportives.

Dans cet ensemble très épuré du point de vue architectural, il a été recherché des solutions de préfabrication et plus particulièrement des façades; les châssis de l'extérieur sont en aluminium avec éléments intercalaires en glace colorée. L'intérieur des locaux de recherche et de travaux pratiques comporte un équipement très important.

La bibliothèque correspond à la nouvelle doctrine de l'Éducation nationale, c'est-à-dire l'organisation en sections spécialisées avec possibilité pour l'étudiant de se servir lui-même.

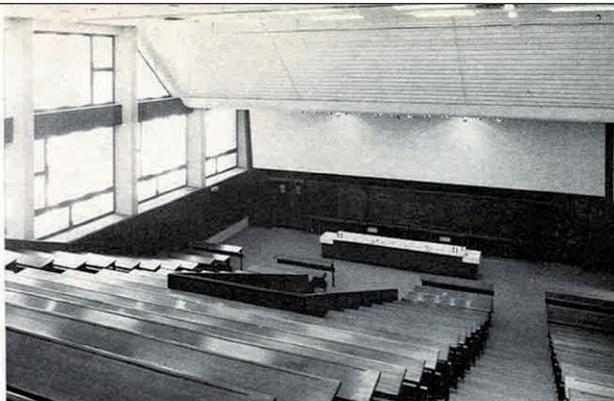
Le restaurant est conçu de telle sorte que son ambiance intérieure soit aussi agréable que possible; de larges vues sont ménagées depuis les salles à manger sur le complexe scientifique.

1 - Galerie de jonction entre les travaux pratiques et la recherche. Cette galerie sera ensuite revêtue de panneaux céramique au titre du 1 %.

2 - Plan masse : A - Amphis. B - Travaux pratiques. C - Recherche. D - Institut de pétrochimie. E - Chaufferie. F - Bibliothèque. G - École supérieure de Physique. H - Installations sportives. I - Salles omnisports. J - Restaurant. K - Cité universitaire étudiantes. L - Passage souterrain.

3 - Amphi-type Sciences naturelles avec grand écran pour cinéma, télévision et projections fixes.

4 - Restaurant universitaire entièrement climatisé. (Photos : H. Dellause).



3



4

FACULTÉ DES SCIENCES DE MARSEILLE-LUMINY

RENÉ EGGER, ARCHITECTE

Cette Faculté des Sciences se réalise à l'heure actuelle dans les quartiers Sud de Marseille. Le vaste domaine de Luminy qui lui est réservé est une des plus belles propriétés de la région, implantée à la sortie de l'agglomération et en bordure de la route Marseille-Nice. Dans cet immense domaine qui borde le littoral méditerranéen, la Faculté des Sciences occupe le plateau central tandis que l'on trouve autour de ce noyau : la propédeutique, la bibliothèque universitaire, le restaurant libre-service, le village universitaire garçons, le village universitaire filles, et de très vastes installations sportives.

En dehors du domaine universitaire et à proximité immédiate de celui-ci, doivent se construire très prochainement : la nouvelle École des Beaux-Arts et d'Architecture, des résidences pour étudiants mariés, un stadium de 50 000 places pour les compétitions sportives internationales entre étudiants, un théâtre de plein air, un club sportif, également très important, qui englobera : des tennis, un tir à l'arc, l'équitation, etc.

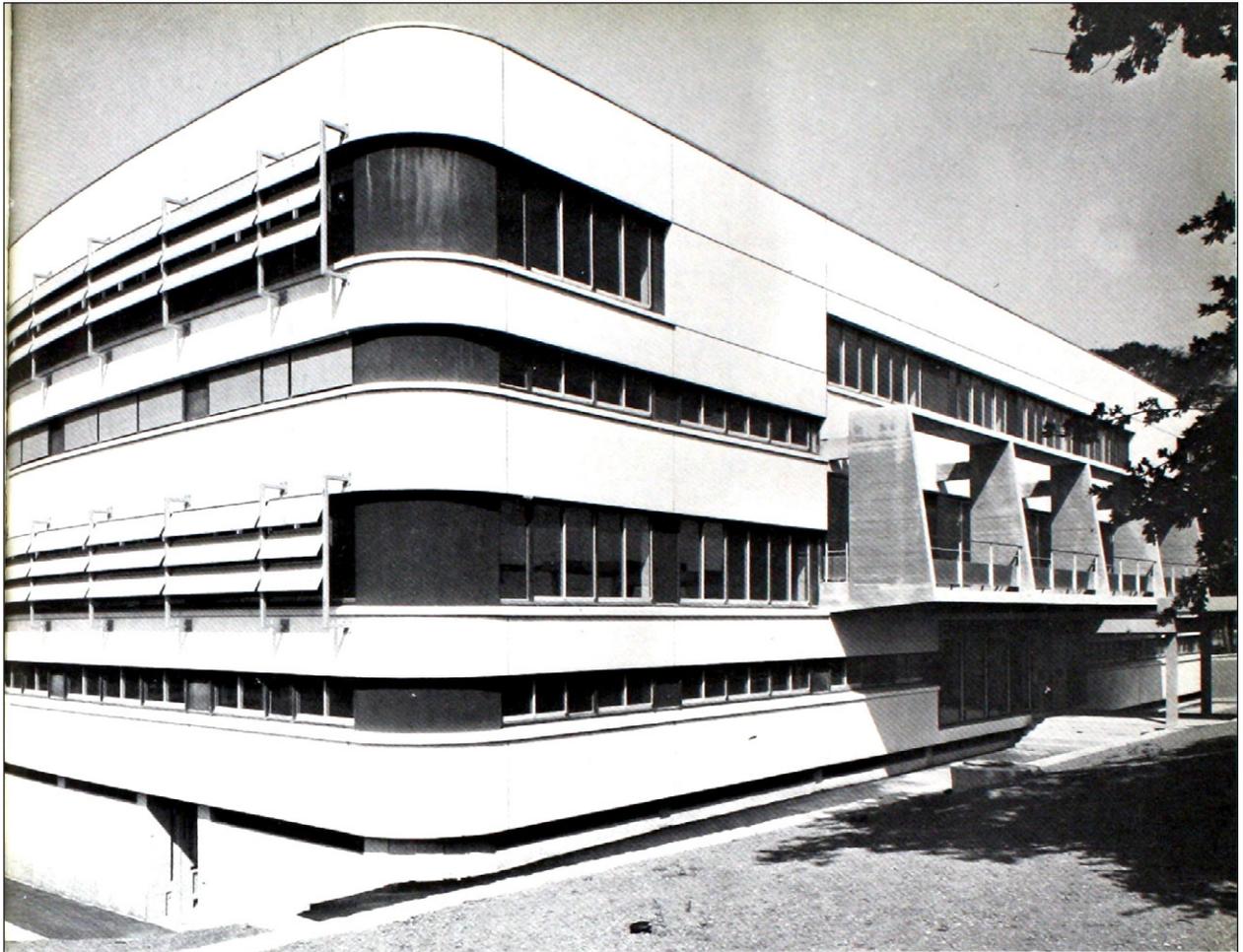
Les étudiants qui seront dans cette propriété pourront aisément gagner la calanque de Sujiton, qui est un des sites parmi les plus beaux du monde.

L'architecture de cette Faculté est basée sur les mêmes principes techniques que celle de Marseille - Saint-Jérôme, les services de recherche et de travaux pratiques ayant été toutefois groupés dans le même immeuble.

Ci-dessous : Maquette de l'ensemble.



9



bibliothèque de l'ensemble universitaire de marseille-luminy

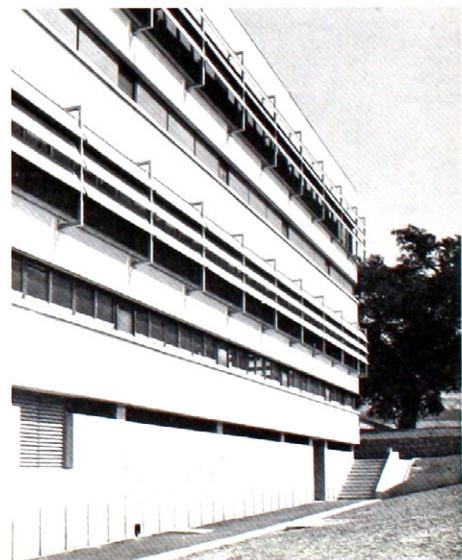
rené egger, architecte en chef, didier chaussat, attila caloust, architectes

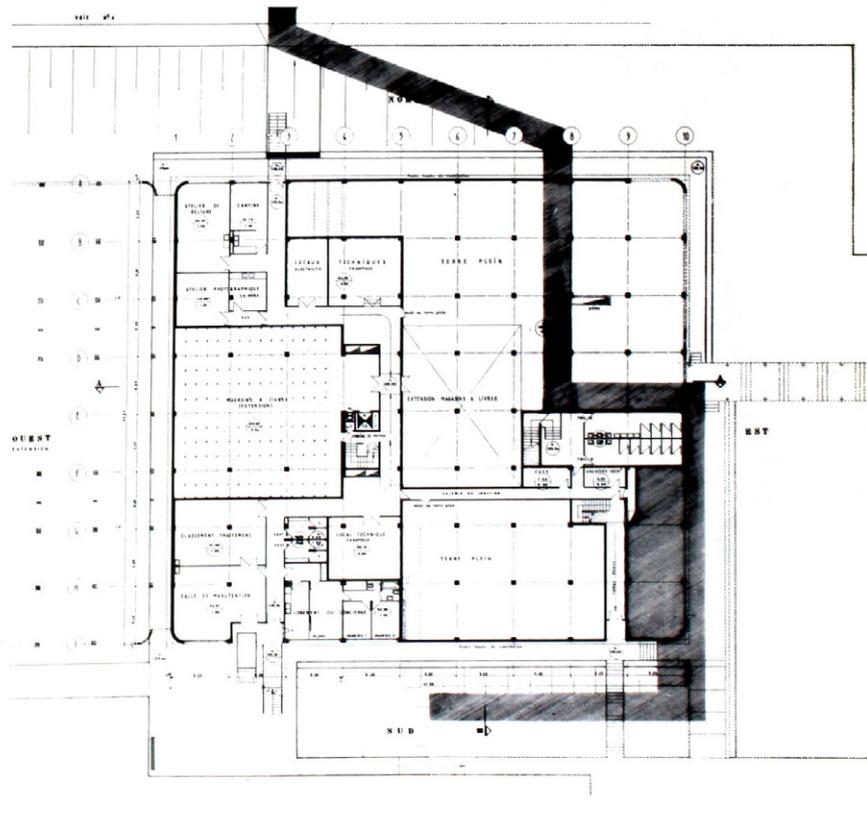
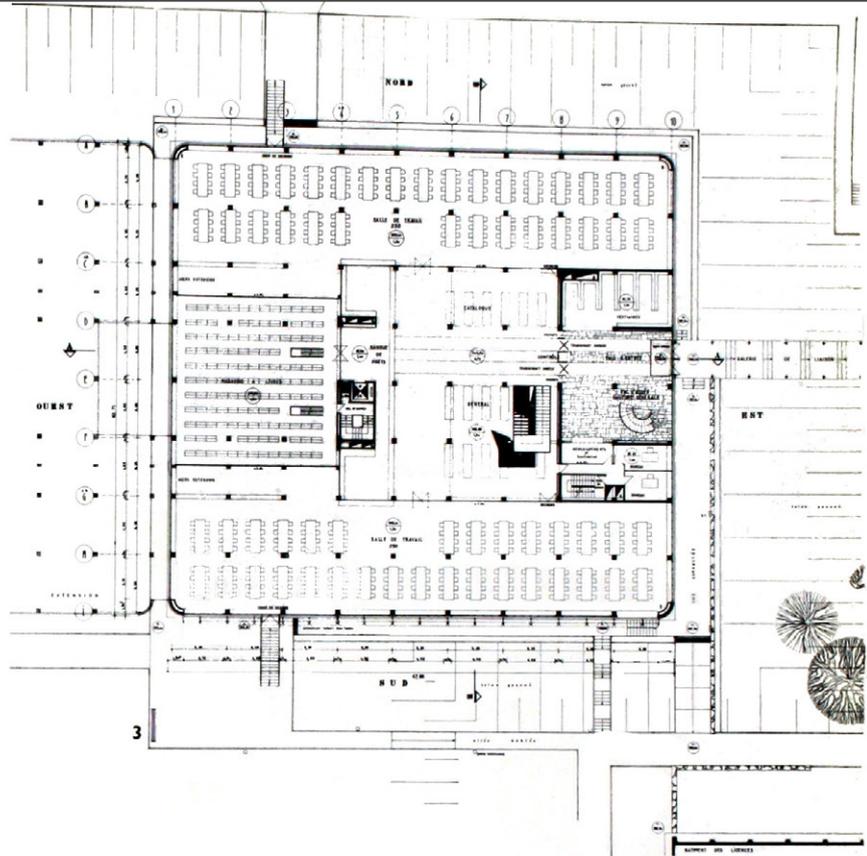
Cette Bibliothèque fait partie d'un ensemble de cinq bibliothèques dont les études ont été conduites en vue d'un essai de standardisation des services, tout en tenant compte de quelques différences d'adaptation pour une Faculté des Sciences ou de Lettres. Le bâtiment étant inséré dans l'Ensemble Universitaire, la recherche architecturale a été conduite en vue de créer une unité avec les bâtiments du deuxième cycle (amphithéâtres, bâtiments de salles de cours). L'extension ultérieure de cette Bibliothèque a été prévue côté Ouest, afin de doubler le bâtiment existant. L'accès du public se fait côté Est par la galerie de liaison.

Le bâtiment comprend : — un rez-de-chaussée bas (partiel) — un rez-de-chaussée haut — un entresol (salle de culture générale) — un premier étage — un appartement de Chef d'établissement sur la terrasse. Il s'agit d'un immeuble sensiblement carré, conçu de telle sorte qu'il soit aussi bien que possible protégé du soleil et par conséquent adapté au climat particulier du Midi. L'orientation Nord et Sud des salles de travail contribue à aider avec des moyens simples, à contrôler l'ensoleillement, notamment la façade Sud qui est protégée par des brise-soleil à lames horizontales en aluminium pour les baies du rez-de-chaussée haut et du premier étage.

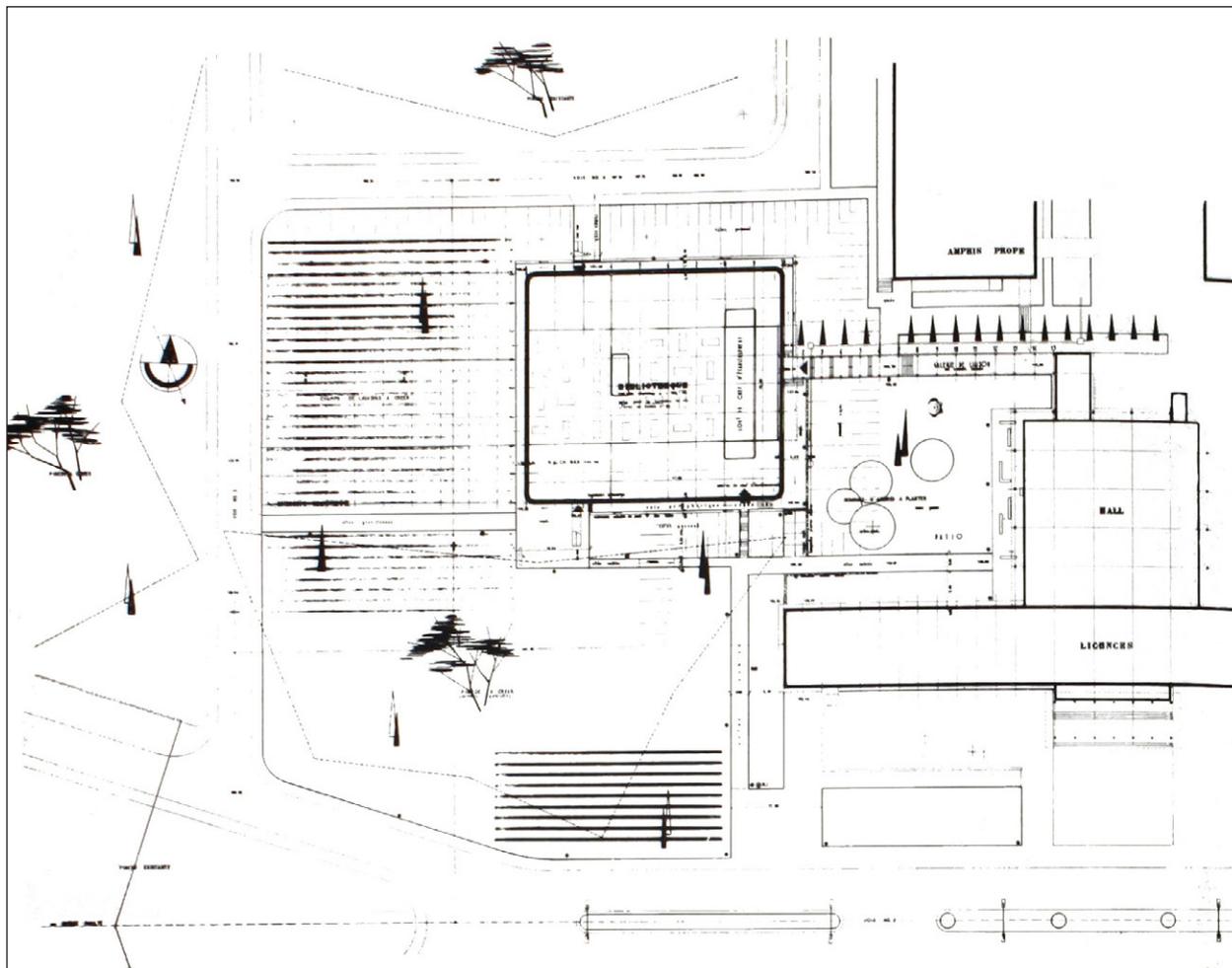
Au rez-de-chaussée bas se trouvent : réception des livres, manutention, ateliers de reliure et de photographie, locaux techniques, sanitaires, →

En haut de page : angle Sud-Est et entrée principale. Ci-contre : extrémité de la façade Sud.





- 1 - Vue intérieure sur le hall central (catalogue général).
- 2 - L'escalier du hall central conduisant au catalogue général.
- 3 - Plan du rez-de-chaussée (Echelle 0,002 p.m.)
- 4 - Plan du rez-de-chaussée bas.



cantine du personnel, appartement du concierge, etc.

Le rez-de-chaussée haut réunit : le hall d'entrée principal, vestiaires des étudiants, bureaux, escalier de la salle de culture générale — catalogue général, banque de prêt, magasin à livres, deux salles de travail de 250 places chacune environ.

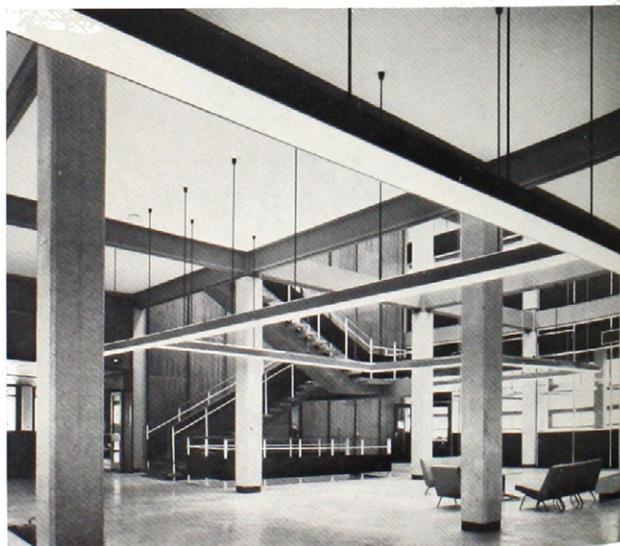
A l'entresol sont groupées les salles de lecture et de culture générale et sa loggia de plein air et des sanitaires.

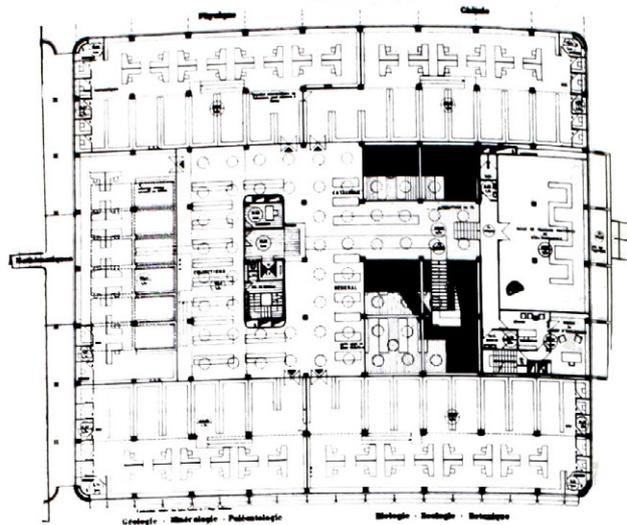
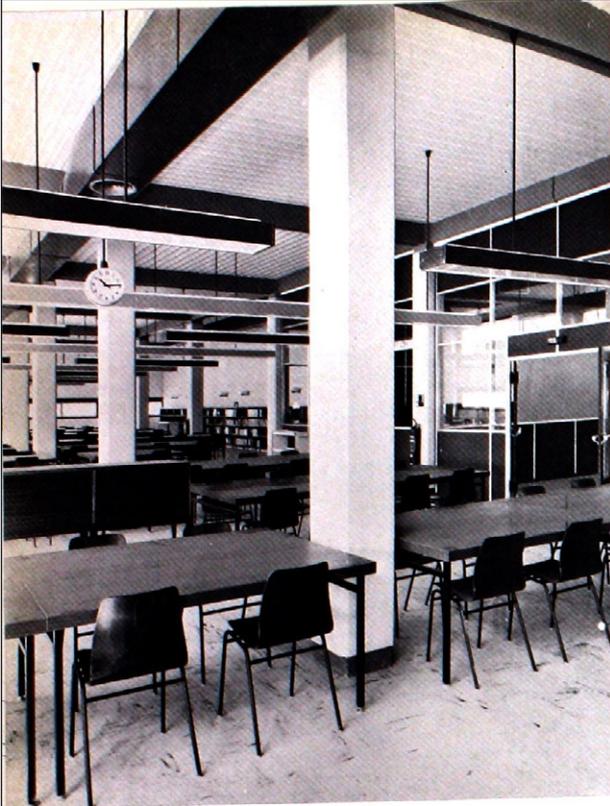
Au premier étage se trouvent répartis sur les quatre façades : les sections spécialisées autour d'un catalogue central et collections, les bureaux du chef d'établissement, secrétariat, sanitaires. Ces salles de travail constituant les sections spécialisées sont réservées en principe aux professeurs et aux étudiants avancés.

Sur la terrasse : appartement du chef d'établissement.

Ce bâtiment a été conçu suivant une trame carrée de 5,25 x 5,25, réalisée sur une ossature en béton armé, avec des planchers dalles épaisses, doublés d'un faux plafond en tôle perforée acoustique. Les façades sont réalisées en agglomérés isothermes, contrecloisons, enduit de finition type lithograni. La plus grande partie des sols a reçu des revêtements plastiques. Toiture terrasse (isolation, étanchéité multicouche, protection gravillons). L'éclairage naturel est latéral pour les locaux périphériques en façade (alu.) constitué de baies inférieures et de baies supérieures plus hautes et zénithal pour les locaux situés

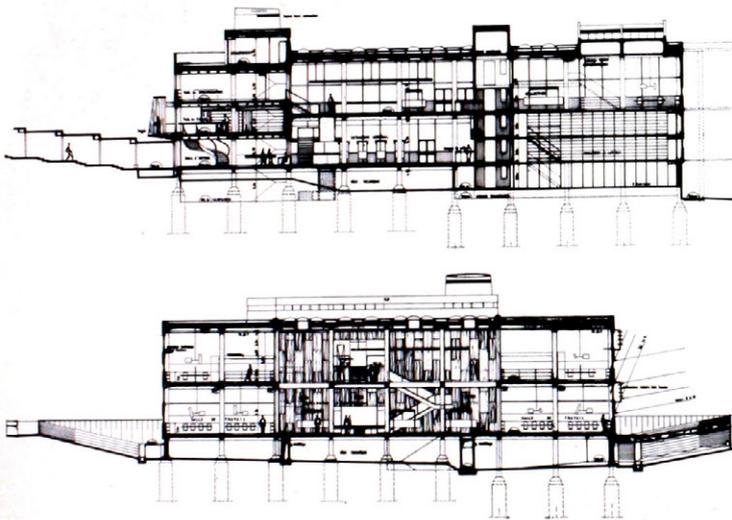
→
En haut de page : Plan d'ensemble (Echelle : 0,001 p.p.) Contre :
Vue du hall central de la banque de prêt.





2

1 - Salle de lecture de 250 places au rez-de-chaussée haut. 2 - Plan du 1^{er} étage.
3 - Coupe BB (hall central). 4 - Coupe AA. 5 - Façade Sud (Echelle 0,002 p.m.)



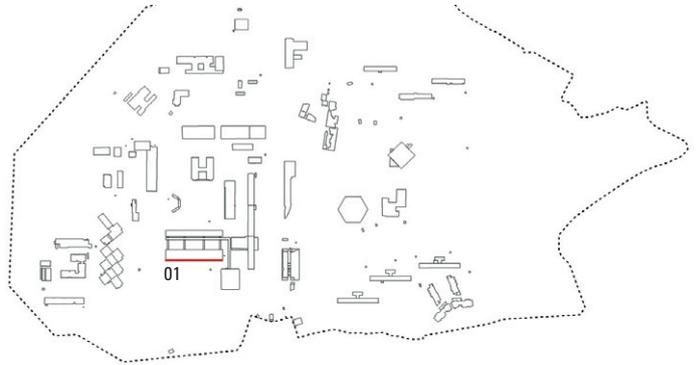
3 au centre du bâtiment par des dômes en matière plastique. L'éclairage artificiel est constitué par des rampes continues en fluorescent. Le niveau d'éclairage atteint : salles de lecture du rez haut : 700 lux ; salles du premier niveau : 400 lux (mesures prises à 0,80 du sol). Le chauffage est assuré par des gaines d'air pulsé en complément d'un chauffage statique par tuyaux à ailettes. Fluide chauffant à partir du réseau primaire en provenance de la chaufferie centrale de l'université. Il a été prévu un monte-charge de 600 kg et un monte-livres de 75 kg. La plus grande partie des cloisonnements des salles de lecture a été réalisée avec des cloisons vitrées (sauf en allèges) en aluminium pouvant être démontées facilement. D'une manière générale, tous les éléments fonctionnels et organiques tels que retombées de poutres en béton armé, gaines de soufflage de l'air chaud, luminaires sous forme de rampes continues ont été délibérément laissés apparents.



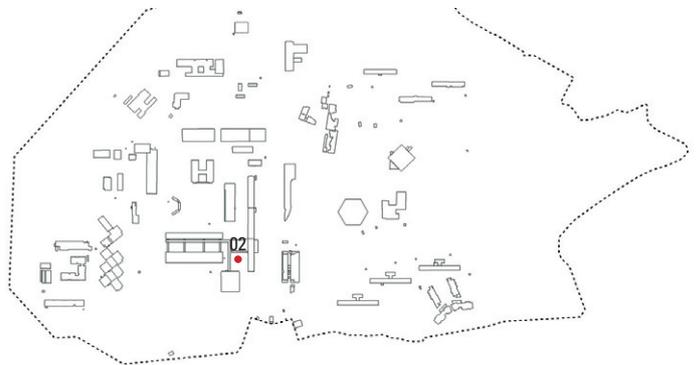
5

ŒUVRES D'ART

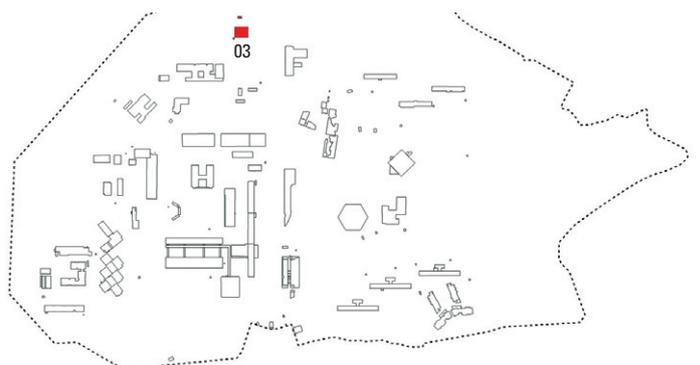
HANS HEDBERG, *Sans Titre*, relief, 1968. – 01



OSSIP ZADKINE, *Sans Titre*, sculpture, 1966 – 02



VASARELY (?), *Sans Titre*, MMosaïque, 1966 – 03



INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

- _ CARTE DES SECTEURS
- _ PLAN DE DATATION DES IMMEUBLES
- _ CARTE DES BÂTIMENTS ET DES ENSEMBLES
ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS
- _ LOCALISATION DES ŒUVRES D'ART
- _ FICHES PAR ENSEMBLE ET PAR BÂTIMENT

LA DIVISION EN SECTEURS D'ÉTUDE

Les 100 hectares où s'étend le campus universitaire au sein de l'ancien domaine de Luminy ont été divisés en sept secteurs. En A, nous trouvons la partie Nord du site qui accueille des laboratoires publics et privés, des établissements d'enseignement scientifique, les STAPS et la chaufferie, dont la mise en valeur est récente. Il est à la périphérie immédiate du secteur B, premier noyau à partir duquel le campus s'est développé.

En C, se trouve l'axe majeur Est/Ouest qui constitue la principale voie de communication et qui sépare le campus en deux parties : enseignement au nord, vie étudiante au sud. En D, nous trouvons l'ancien château et ses dépendances ainsi que les bâtiments neufs construits autour du Centre International de Recherche Mathématiques. En E, sont positionnées les trois barres de la résidence universitaire anciennement réservée aux filles.

Le secteur F comprend l'ancien restaurant universitaire Hexagone et son parking, ainsi que le Cosec, la halle et les terrains de sports.

En G, on trouve les trois barres de l'ancienne résidence universitaire des garçons, ainsi que les studios d'étudiants construits récemment.

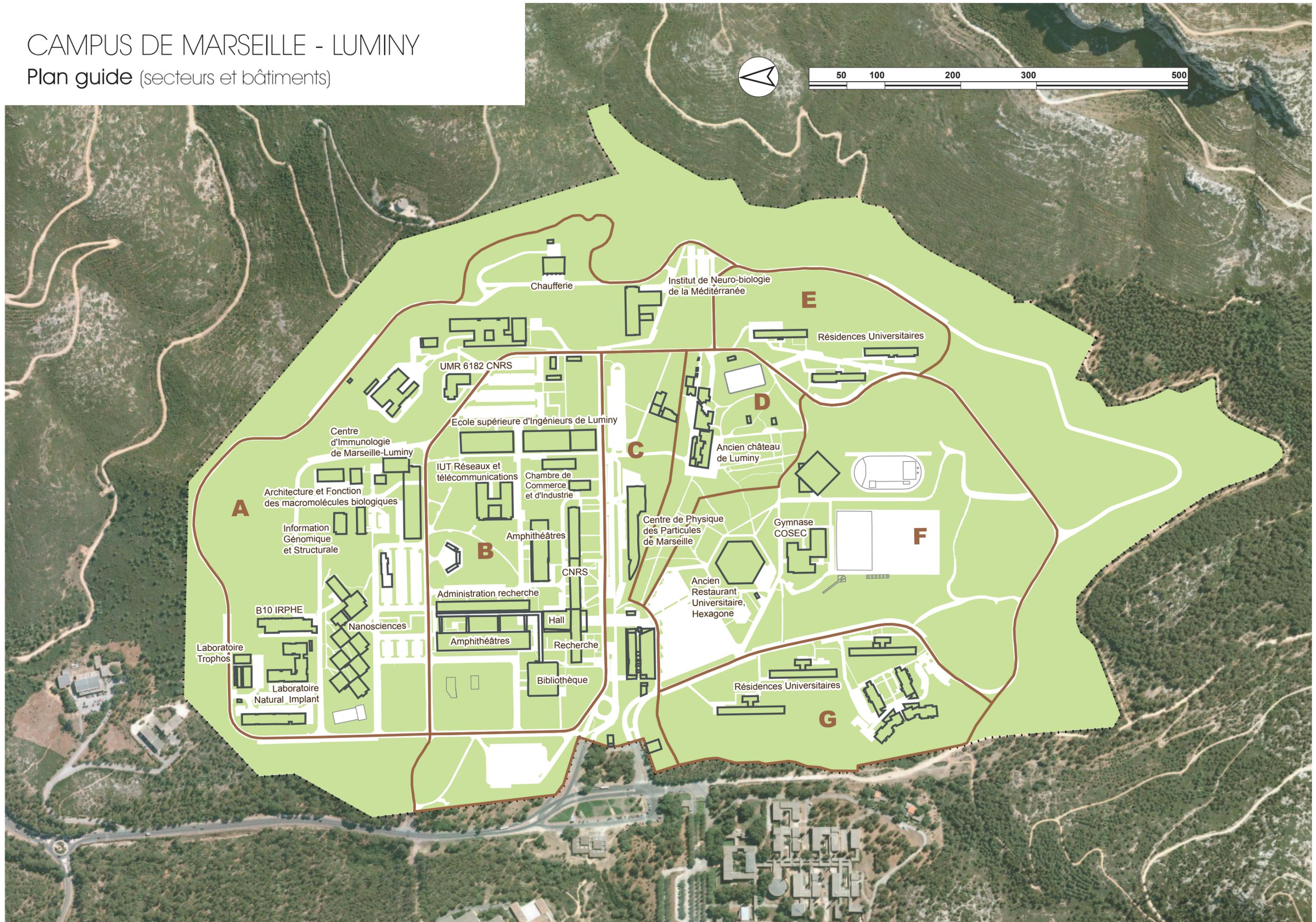
LES ENSEMBLES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS

Les ensembles architecturaux et paysagers ont été définis en fonction de leurs limites physiques et visuelles, de leurs différents usages et de la qualité de leur traitement du point de vue architectural et urbain.

Le campus de Luminy a été construit sur un terrain agricole, dans un environnement totalement rural, et reste à l'heure actuelle, séparé de l'urbanisation de Marseille. De ce fait, à l'exception du château de Luminy et de ses abords (actuel CIRM) qui constituent un premier ensemble E01, on trouve : en E02, les premiers bâtiments d'enseignement et de recherche ainsi que la bibliothèque construits par René Egger au tout début de l'urbanisation du site dans les années 1960, en E03, se trouve l'ancien restaurant universitaire, aujourd'hui désaffecté, appelé Hexagone ainsi que ses abords immédiats et le grand parking paysager qui le jouxte. L'ensemble E04 est constitué de la frange Est du terrain située en surplomb avec la chaufferie et la frange Sud qui s'abaisse vers la calanque du Sugiton au delà de la voie périphérique de circulation.

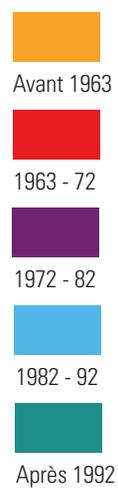
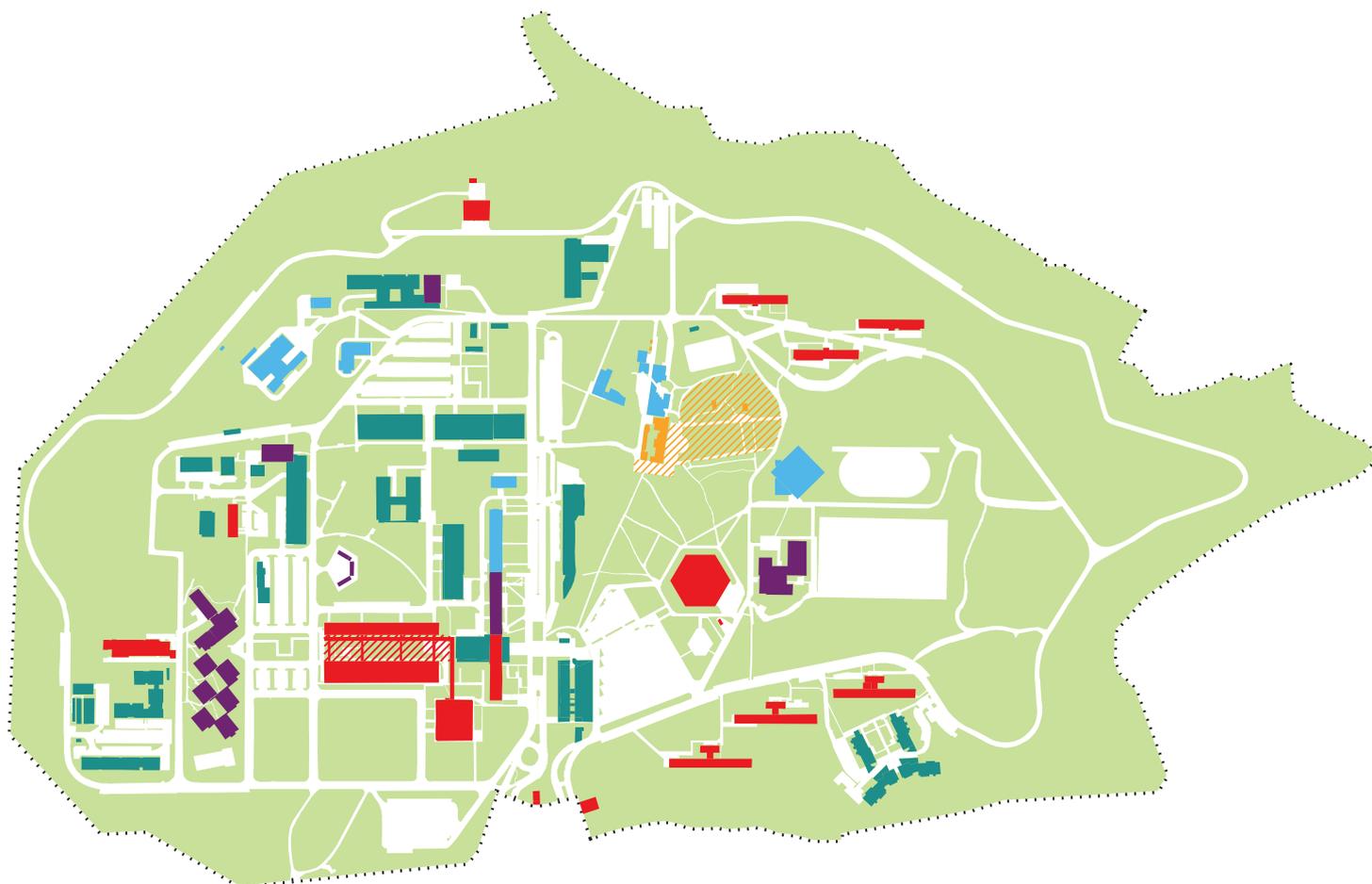
CAMPUS DE MARSEILLE - LUMINY

Plan guide (secteurs et bâtiments)



CAMPUS DE MARSEILLE - LUMINY

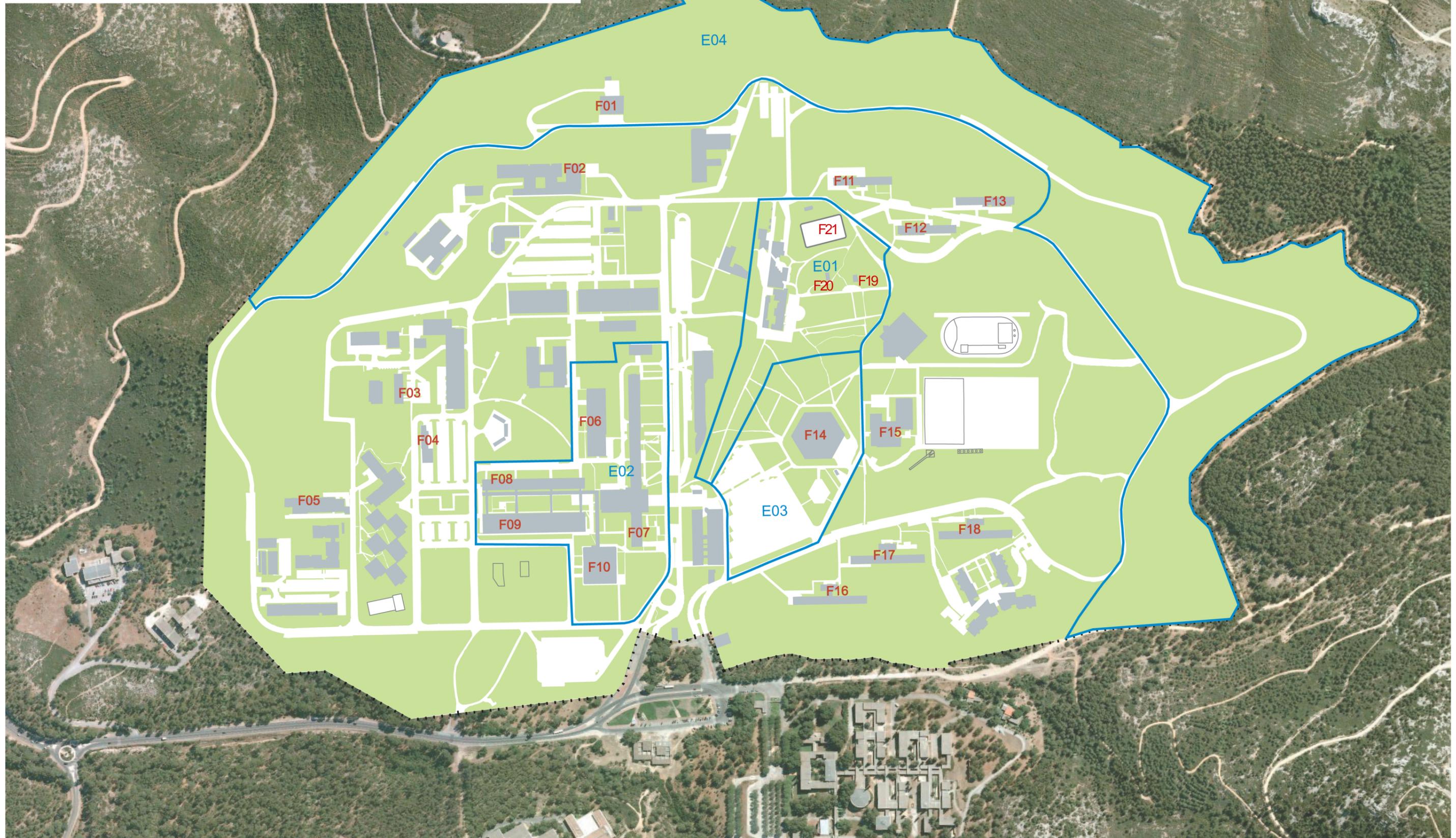
Plan des datations



CAMPUS DE MARSEILLE - LUMINY

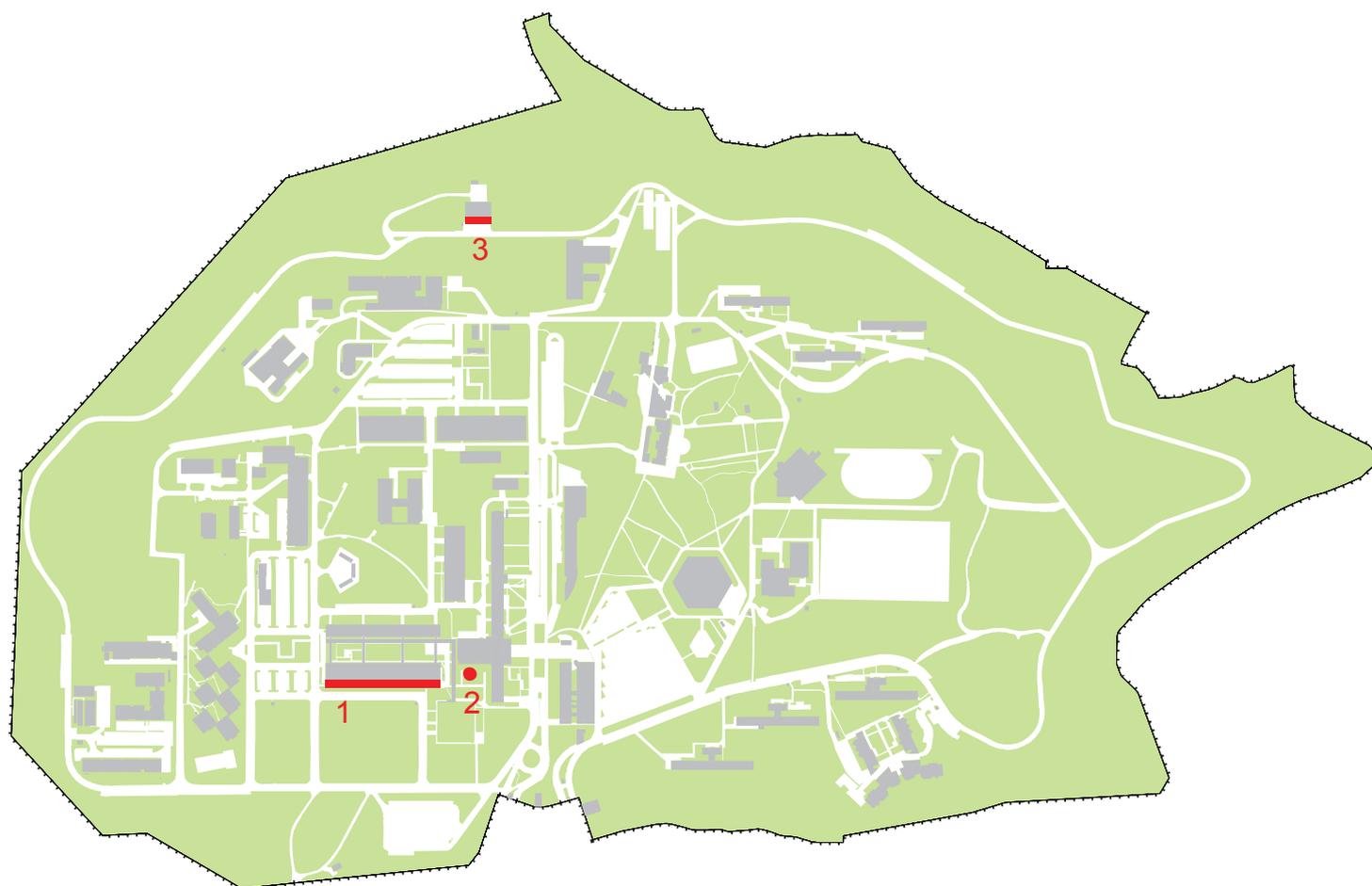
Les bâtiments et ensembles architecturaux et paysagers étudiés

En bleu, la numérotation des ensembles renvoie aux fiches d'inventaire « ensembles ».
En rouge, la numérotation renvoie aux fiches « bâtiments ».



CAMPUS DE MARSEILLE - LUMINY

Localisation des œuvres d'art



1. Hans Hedberg, *Sans titre*, relief, 1968.
2. Ossip Zadkine, *Sans titre*, sculpture, 1966.
3. Vasarely (?), *Sans titre*, mosaïque, 1966.

FICHES PAR ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°E01

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : E01

Dates des relevés : 11/06/2010

Château de Luminy

Bâtiments concernés : 33, 34, 35, 36

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : L'ensemble paysager autour du "Château" de Luminy est situé au centre géographique du domaine, il s'agit des aménagements fait au XIXème siècle autour de la maison de maître. On y trouve à l'Est un bassin, aujourd'hui comblé, d'une capacité de 5000m3.

Présence d'œuvre d'art

Autre/ spécificités

AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle

Date de conception : XIXème

Architecte ou Maitre d'œuvre

Date de construction :

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration :

ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
<p>Le Château : utilisé comme centre d'accueil, réhabilité en 1995</p> <p>La Chapelle : réhabilité en 1983</p> <p>Le Billard : arc de triomphe construit vers 1540, en mauvais état</p> <p>Le Chalet : construction des années 1870, en ruine</p> <p>La bibliothèque : construite en 1990</p> <p>Le centre de formation : construit en 1991</p>	

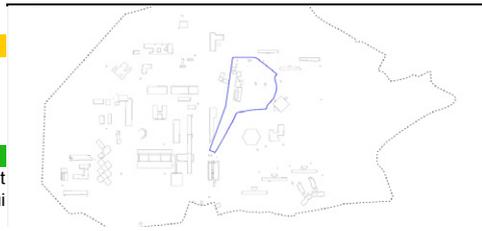
ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

En dehors du billard et du chalet, petits bâtiments à l'abandon dans le parc, les bâtiments de l'ensemble bénéficie d'un bon entretien.

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
<p>Grand bassin de 5000m3 dans le haut de l'ensemble, aménagements paysagers du XIXème. (Banc en béton imitation bois, cheminements...)</p>	<p>La végétation a largement repris ses droits sur l'ensemble du parc. Le bassin a été comblé.</p>
ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION



INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable
- Ensemble de bonne qualité
- Ensemble banal

Commentaires :

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°E02

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : E02

Dates des relevés : 11/06/2010

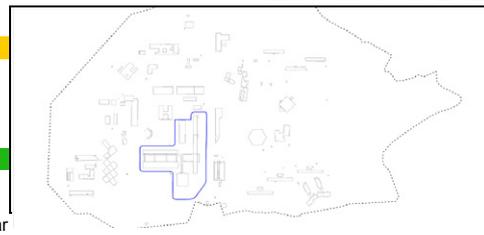
Cœur de Campus

Bâtiments concernés : n° 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, et Œuvre A01 et A02

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

L'ensemble est situé dans la partie Nord du campus, à proximité immédiate du grand axe Est-Ouest. Il s'agit, par l'importance des bâtiments et des espaces le constituant, du véritable cœur de l'ensemble du campus. On y trouve l'équerre fondatrice du plan masse de 1963 par René EGGER. Elle est constituée des bâtiments TPR1 et AmphiA pour l'axe Nord-Sud, de la bibliothèque à l'articulation et des bâtiments TPR2 (y-compris CNRS et Inserm) et AmphiB, qui accompagne le grand axe de circulation Est-Ouest.



On note la présence d'une sculpture de Zadkine près du Hall et d'une Frise en céramique de Hans Hedberg le long de la façade de l'AmphiA.



AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle

Date de conception : 1963

Architecte ou Maître d'œuvre

Date de construction :

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration :



ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL

Les cheminements piétonniers couverts présentent un intérêt patrimonial important, mais sont en mauvais état.

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

La reconstruction du grand hall après l'incendie de 1996 a modifié les accès aux espaces extérieurs et aux cheminements couverts.



ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

Le réseau de cheminements couverts pourrait être étendu et amélioré, notamment sur le point de l'accessibilité handicapé.

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL

La plupart des espaces non bâti sont traités en espaces verts. On trouve entre l'Amphi A et le TPR1 des espaces paysagers bénéficiant de mobiliers urbains en bétons.

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable
- Ensemble de bonne qualité
- Ensemble banal

Commentaires :

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°E03

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : E03

Dates des relevés : 01/10/2010

L'Hexagone

Bâtiments concernés : n° 38

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Cet ensemble occupe une superficie importante à proximité de l'entrée du campus. Il est situé au Sud de l'axe principal, entre les deux ensembles de résidences universitaires. Il est peu bâti, avec uniquement l'ancien restaurant universitaire (l'Hexagone). Les surfaces les plus importantes sont occupées par les terrains de parkings.

Présence d'œuvre d'art
Autre/ spécificités

AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle : Hexagone
Architecte ou Maître d'œuvre : René Egger
Autre intervenant remarquable

Date de conception : 1963
Date de construction :
Date d'inauguration : 1968

ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

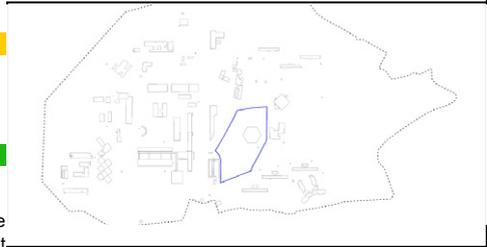
ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Les bâtiments de l'ensemble sont largement tagués en partie basse. Malgré une protection en mousse, plusieurs fenêtres de l'hexagone sont brisées.	Le gros œuvre de l'hexagone paraît en bon état. On note simplement la disparition des brises-soleils horizontaux devant les fenêtres. Les revêtements et menuiseries devront être revus en fonction du programme adopté.

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
	La surface et la hauteur importante des espaces principaux de l'hexagone, permettent d'y insérer plusieurs programmes, tels qu'une salle de sport.

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Le principal espace extérieur est occupé par un parking, en assez mauvais état : le revêtement est souvent soulevé et détérioré par les racines des arbres.	

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION



INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable
- Ensemble de bonne qualité
- Ensemble banal

Commentaires :

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°E04

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : E04, Franges

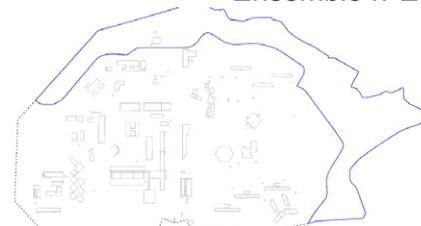
Dates des relevés : 30/09/2010

Bâtiments concernés : n° 01, Œuvre A03

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Cet ensemble se situe aux franges Est et Sud du campus, aux limites du futur Parc National des Calanques. L'Extrémité Sud du domaine doit d'ailleurs être intégrée pleinement dans ce parc naturel.



Présence d'œuvre d'art : Mosaïque sur la chaufferie

Autre/ spécificités

AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle

Architecte ou Maître d'œuvre

Autre intervenant remarquable

Date de conception :

Date de construction :

Date d'inauguration :



ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL

Le seul bâtiment de l'ensemble est la chaufferie, qui domine l'ensemble du campus.

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES



ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

La toiture de la chaufferie, largement accessible, pourrait bénéficier d'un aménagement pour mieux profiter du point de vue panoramique sur l'ensemble du Campus.



INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

La qualité paysagère de cet ensemble est importante, et pourrait servir de "zone tampon" entre le campus et le parc naturel.

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL

A l'exception de la chaufferie, l'ensemble du secteur est occupé par une pinède naturelle.

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable
- Ensemble de bonne qualité
- Ensemble banal

Commentaires :

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

Un léger traitement paysagé pourrait être fait, notamment autour de la question des cheminements.

FICHES PAR BÂTIMENT

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°01

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

Adresse : Chaufferie

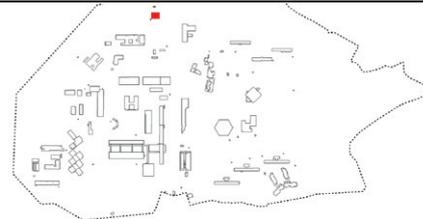
Dates des relevés - ext : 11/06/2010

Affectataire : Services techniques

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : La chaufferie est le bâtiment le plus haut dans l'enceinte du campus, qu'elle domine. Le bâtiment est placé à l'extrémité Est du grand axe formé par les bâtiments TPR2 et l'Amphi B. Sa position aurait été encore plus marquée si le campus avait évolué conformément au plan masse de 1963, avec le prolongement du bâtiment TPR2 et la non-construction du bâtiment de l'ESIL qui coupe la perspective.

On note sur la façade Ouest, orientée vers le campus, la présence d'une mosaïque aux motifs géométriques, peut-être due à Vasarely



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : la Chaufferie

Date de conception : 1963

Architecte ou Maître d'œuvre René EGGER

Date de construction : 1965

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine : Chaufferie au charbon

Occupation actuelle : Chaufferie au gaz

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :
Le bâtiment a une forme rectangulaire. Il est précédé d'un portique. Du fait de la pente importante à cet endroit, la toiture terrasse est accessible par l'est et forme un belvédère sur l'ensemble du campus et du domaine de Luminy. A l'ouest, le bâtiment présente un rez-de-chaussée en retrait, avec les portes d'accès, et un étage aveugle que rythme également la mosaïque.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Les façades présentent un bon état général, notamment la mosaïque dont les carreaux ne se décollent pas



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs : Non visités

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : la façade Est présente l'intérêt de la mosaïque

Intérieur

espaces libres : Les espaces libres autour du bâtiment offrent une vue sur l'ensemble du site

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

La position en belvédère de ce bâtiment est un atout qui permet de découvrir d'un coup d'oeil l'ensemble du campus.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°02

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

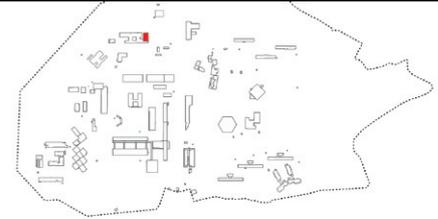
Adresse : Faculté des Sciences du Sport

Dates des relevés - ext : 01/10/2010

- int : 01/10/2010

Affectataire : Faculté des Sciences du Sport

SITUATION SUR LE CAMPUS



Description :

Le bâtiment est construit en partie haute du campus, à proximité de la Chaufferie. L'axe longitudinal du plot ancien est dans le sens de la pente, tandis que les extensions de 2006 ont été construites au Nord, parallèles aux courbes de niveaux. L'accès principal au bâtiment se fait par la façade Sud ancienne.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : STAPS, Fac de Sport

Date de conception : 1971

Architecte ou Maître d'œuvre : René EGGER

Date de construction : 1974

Autre intervenant remarquable : Chabanne

Date d'inauguration : 1974

Programme d'origine : Salle de cours, Administration

Occupation actuelle : Salle de cours, Administration

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Le bâtiment initial est un plot rectangulaire de trois niveaux, le rez-de-chaussée étant traité en espaces de services.

Le bâtiment a fait l'objet d'une très importante extension en 2006 qui est venue envelopper la façade Ouest au rez-de-chaussée : une galerie rejoint deux autres plots construits au Nord. Le bâtiment initial, qui a dans le même temps bénéficié d'une profonde réhabilitation, ne représente plus qu'un quart de la surface totale.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

Lors de la réhabilitation, les accès extérieurs ont été pensés en tenant compte de l'accessibilité handicapé, le bâtiment a fait l'objet d'une isolation par l'extérieur et d'un bardage pare-soleil au Sud.



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

Malgré la réhabilitation de 2006, la circulation des PMR reste difficile en terme de parcours (et détours) notamment en cas d'évacuation. Plusieurs issues de secours n'offrent pas les cheminements extérieurs nécessaires.

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

Le bâtiment dispose d'une distribution centrale classique Est-Ouest, avec des espaces utiles de part et d'autres, ouvrants au Nord ou au Sud

Equipements ou espaces remarquables :

On note la présence d'une oeuvre d'art 1% (panneau vitré sérigraphié) dans le hall de l'extension (2006)

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Le couloir central dispose d'un éclairage naturel à chaque extrémité.

Les revêtements ont tous (Sols, plafonds, murs) été refaits lors de la réhabilitation de 2006. Ils ne présentent pas de défaut apparent.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

Sols

isolation

Plafonds

accessibilité handicapés : partielle

Espaces intérieurs non construits :
Néant dans le bâtiment ancien

autres

autres

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°08

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

Adresse : AFMB

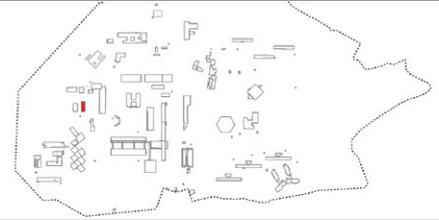
Dates des relevés - ext : 01/10/2010

- int : 01/10/2010

Affectataire : Faculté des Sciences

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Le bâtiment est situé au Nord du Campus, en hauteur par rapport au site du CINAM. De faible taille, il est assez discret. Un édifice contemporain, l'IGS, a été construit au Nord en 2005. Un parc de stationnement destiné aux occupants se trouve devant la façade Sud.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : AFMB, Institut de cytologie

Architecte ou Maître d'œuvre : René EGGER

Autre intervenant remarquable : Faure

Programme d'origine : Laboratoire de recherche

Date de conception : 1963

Date de construction : 1971

Date d'inauguration : 1971

Occupation actuelle : Laboratoire de recherche

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

L'ensemble comportait à l'origine trois bâtiments rectangulaire parallèle : Le premier en béton accueillant les laboratoires de recherches, les deux autres, au Nord du précédent, étant des serres. Une galerie reliait ces bâtiments au niveau du premier étage. Le Rez-de-chaussée du bâtiment principal est destiné aux locaux de service.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Le bâtiment à fait l'objet d'une réhabilitation complète en 2005, avec le remplacement de l'escalier d'accès extérieur en béton, par un nouveau en métal, la destruction des deux bâtiments de serres, et la pose d'une double peau en façade Sud.

voir AMC janvier 2006 (n°157)

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

L'accès handicapé se fait par une entrée de service directement depuis le parking.

autres

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation
L'entrée principale se fait au premier étage par un escalier extérieur. On trouve ensuite une distribution centrale avec des espaces de part et d'autre.

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Sols

Plafonds

Espaces intérieurs non construits : Néant

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

autres



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : On note l'escalier à vis sur la façade Est

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

La double peau en façade Sud semble être efficace aux dires des des utilisateurs du bâtiment.

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°09

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

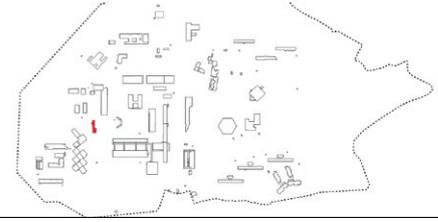
Adresse : Bâtiment des services techniques

Dates des relevés - ext : 01/10/2010

Affectataire : Services techniques

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Ce bâtiment est construit sur un espace de parking, en contrebas des bâtiments du CINAM. Les aménagements extérieurs restent traités comme des places de parkings.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle

Architecte ou Maître d'œuvre

Autre intervenant remarquable

Programme d'origine : Bâtiments Techniques

Date de conception :

Date de construction :

Date d'inauguration :



Occupation actuelle : Bâtiments Techniques

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Le bâtiment est constitué en trois parties probablement construites à des périodes différentes. Il présente globalement une orientation Est-Ouest avec des hangars et bureaux de plain-pied. L'extrémité Est présente un étage en préfabriqué.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

L'étage est inaccessible aux handicapés

autres



Photographie de l'intérieur

Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs : Non visité

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

- Edifice de qualité

- **Construction Courante**

Commentaires :

La question de la démolition ou de la reconstruction de ce bâtiment a été envisagée

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°10

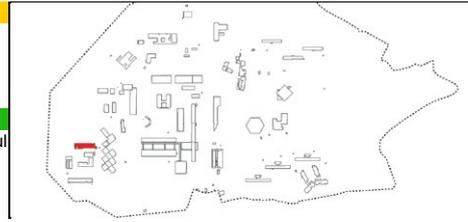
IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

Adresse : IRPHE/IOA
 Institut de mécanique statistique de la turbulence
 Affectataire : Faculté des Sciences

Dates des relevés - ext : 01/10/2010
 - int : 01/10/2010

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Le bâtiment est situé dans la partie Nord du campus, initialement prévu pour les extensions. C'est le seul bâtiment de recherche dans ce secteur plus dédié aux entreprises.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : IMST, IRPHE
 Architecte ou Maître d'œuvre : René EGGER
 Autre intervenant remarquable : Faure
 Programme d'origine : Bâtiment de recherche

Date de conception : 1968
 Date de construction : 1970
 Date d'inauguration : 1971

Occupation actuelle : Bâtiment de recherche

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :
 Le bâtiment est constitué par deux ensembles longilignes ; un bâtiment de type industriel qui accueille une soufflerie et un canal destiné à l'étude de la houle, et un second bâtiment plus petit accueillant les bureaux des chercheurs.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Le bâtiment a été agrandi à chaque extrémité. A l'exception de la porte d'entrée principale, les menuiseries sont d'origine.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage
 Le chauffage de la partie "hanqar" est problématique
 isolation
 accessibilité handicapés
 autres Une rampe extérieure sera nécessaire



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :
 Description des espaces d'accueil et de circulation
 L'entrée principale se fait par le milieu du bâtiment, avec un petit hall d'où partent deux couloirs sur la longueur du bâtiment. Ces couloirs desservent à l'Est la zone Soufflerie, et à l'Ouest les ensembles de bureaux

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Sols

Plafonds

Espaces intérieurs non construits :
 Patio, atrium, autre

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage
 isolation
 accessibilité handicapés
 autres
 autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°19

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

Adresse : Amphi B

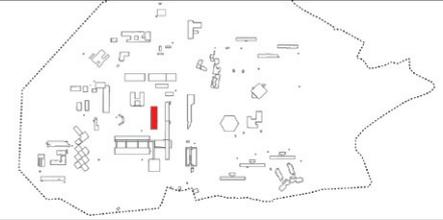
Dates des relevés - ext : 11/06/2010

- int : 30/09/2010

Affectataire : Faculté des Sciences

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Le bâtiment est situé derrière le TPR2, dans un axe Est-Ouet. C'est un des bâtiments constitutif du plan masse de 1963 et de l'équerre principale destinée à l'enseignement, avec l'Amphi B, les TPR1 et 2, et la bibliothèque. Il forme un espace longitudinal spécifique avec le bâtiment TPR2.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Ampjhi B

Architecte ou Maître d'œuvre : René EGGER

Autre intervenant remarquable

Programme d'origine : Amphithéâtres et salles de cours

Date de conception : 1963

Date de construction : 1970

Date d'inauguration : 1993



Occupation actuelle : Amphithéâtres et salles de cours

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Il s'agit d'un édifice linéaire plutôt bas (équivalent d'un R+3) en comparaison du TRP2. Placé dans la pente, la partie Est du bâtiment est par conséquent moins élevée que l'extrémité Ouest.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

La singularité de ce bâtiment est d'avoir été réalisé en deux phases très éloignée dans le temps. La construction du gros œuvre a été réalisé au début des années 70 selon le plan masse de EGGER, avant que les travaux ne soient interrompus par le ministère en 1972. Ce n'est que vingt ans plus tard que les travaux reprennent et se terminent avec l'aménagement des amphithéâtres.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

Le bâtiment est accessible et dispose d'un ascenseur
autres



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

Équipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Sols

Plafonds

Espaces intérieurs non construits : Néant

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Le revêtement des murs des circulations est abimé et a nécessité une protection par plaque métallique.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°22

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

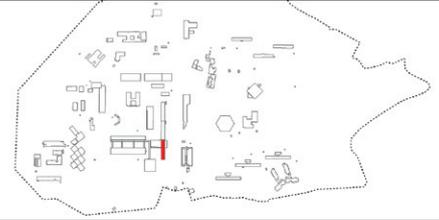
Adresse : TPR2 sciences

Dates des relevés - ext : 11/06/2010
- int : 30/0920/10

Affectataire : Faculté des Sciences

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Le TPR2 est situé à proximité de l'entrée du campus, le long de l'axe principal. Il s'agit d'un bâtiment important dans le plan masse de 1963, qui forme une partie de la composition en équerre de la partie enseignement du campus. Le TPR2 en lui-même ne représente qu'un quart de la longueur de la barre initialement prévue, qui n'a été que partiellement réalisée, avec le bâtiment CNRS et le bâtiment INSERM. Le dernier quart n'a jamais été construit.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : TPR2

Date de conception : 1963

Architecte ou Maître d'œuvre : René EGGER

Date de construction : 1970

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1970

Programme d'origine : Bâtiment d'enseignement

Occupation actuelle : Enseignement, Recherche, Administration

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Le bâtiment est une barre haute en R+10, qui se prolonge à l'est par un bâtiment semblable (CNRS). L'entrée principale se fait par le grand hall traversant, reconstruit en 1998 par R. Ricciotti.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Sols

Plafonds

Espaces intérieurs non construits : Néant

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°24

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

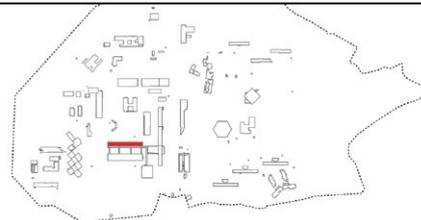
Adresse : TPR1

Dates des relevés - ext : 11/06/2010
- int : 30/09/2010

Affectataire : Faculté des Sciences

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Le TPR1 est un des premiers bâtiments construit sur le campus, réalisé dès 1966. Il est constitutif de la composition en équerre du campus dont il forme avec l'amphi B, la branche Nord-Sud. Ces deux bâtiments sont reliés entre-eux ainsi qu'à la bibliothèque universitaire par des cheminements piétonniers couverts en béton, qui forment une succession de jardins paysagés.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : TPR1

Date de conception : 1963

Architecte ou Maître d'œuvre : René EGGER

Date de construction : 1965

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine : Bâtiment d'enseignement

Bibliothèque, Amphithéâtre, Bâtiments d'enseignement et de recherche, Restauration
Lieu de vie étudiante, Centre sportif, Bâtiments administratifs, Logistiques / Locaux techniques, Serre

Occupation actuelle : Enseignement, Recherche



DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Le TPR1 est une barre en R+6, dont les ouvertures accentuent l'aspect horizontal.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

Nombreuses climatisations en façade

isolation

accessibilité handicapés

autres



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Sols

Plafonds

Espaces intérieurs non construits :

Patio, atrium, autre

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°25

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

Adresse : Amphi A

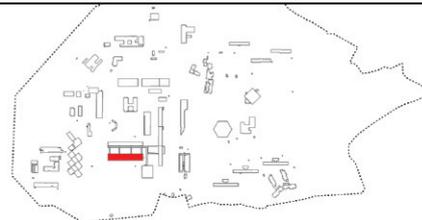
Dates des relevés - ext : 11/06/2010

- int : 30/09/2010

Affectataire : Faculté des Sciences

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : le bâtiment Amphi. A est une barre basse, parallèle au TPR1 auquel il est relié par quatre cheminements piétonniers couverts en béton. Ces cheminements délimitent trois jardins paysagés agrémentés de bancs et tables en béton également. L'ensemble Amphi. A et TPR1 forme l'axe Nord-Sud de la grande équerre de composition de René EGGER. Il s'agit donc de bâtiments essentiels à la lecture du campus de Luminy. La façade Ouest du bâtiment comporte en rez-de-chaussée une céramique signée de Hans Hedberg, courant tout au long du bâtiment. Elle est datée de 1968 et fait partie du 1% artistique. On trouve également une fresque peinte à l'occasion du printemps des poètes de 2002 sur le pignon Sud du bâtiment, face au grand hall de la faculté des sciences, reconstruit en 1998.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Amphi A

Date de conception : 1963

Architecte ou Maître d'œuvre : René EGGER

Date de construction : 1965

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine : Amphithéâtres et salles de cours

Occupation actuelle : Amphithéâtres et salles de cours

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Il s'agit d'un bâtiment linéaire, assez bas comparé au TPR1 qui lui est parallèle. (équivalent d'un R+2)

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

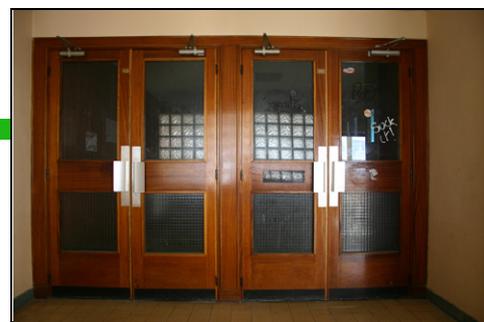
ventilation climatisation chauffage

Volets occultants en façade Ouest

isolation

accessibilité handicapés

autres



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

L'entrée se fait par la façade Est, avec un couloir central séparant les amphithéâtres à l'ouest des salles de cours, toilettes et espaces d'accueil à l'Est.

Equipements ou espaces remarquables :

Menuiseries intérieures bois de qualité

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Plafonniers carrés blancs et noirs intéressants

Sols

Carrelage

Plafonds

Espaces intérieurs non construits : Néant

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

L'ensemble du bâtiment présente un bon état de conservation intérieur, qu'il s'agisse du mobilier, de l'éclairage ou des revêtements.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

- Edifice de qualité

- Construction courante

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT

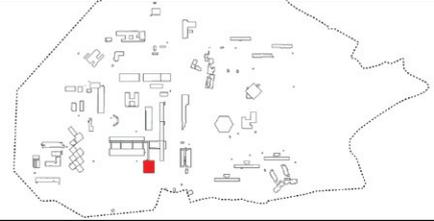
Bâtiment n°26

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

Adresse : Bibliothèque

Dates des relevés - ext : 29/09/2010
- int : 11/06/2010

Affectataire : Faculté des Sciences



Description : La bibliothèque universitaire occupe une place primordiale dans la composition du campus, à l'angle de l'équerre formée par les bâtiments TPR1 et TPR2. Le bâtiment est relié au TPR1 et à l'Amphi. A par une série de cheminements piétonniers couverts, en béton.

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Bibliothèque universitaire
Architecte : René EGGER
Autre intervenant remarquable CHAUSSAT
Programme d'origine : Bibliothèque universitaire

Date de conception : 1963
Date de construction : 1966
Date d'inauguration : 1966



Occupation actuelle : Bibliothèque universitaire

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :
L'immeuble est un plot rectangulaire aux angles arrondis, formé de deux étages. Le toit terrasse est surmonté par un petit édifice accueillant le logement de fonction du conservateur de la bibliothèque. L'accès au bâtiment se fait par la façade Est, tandis que l'Ouest est quasiment aveugle. Les salles de lecture

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

A l'exception du remplacement de quelques menuiseries, le bâtiment n'a subi aucune transformation extérieure. Le volume général du bâtiment ainsi que les détails sont donc bien conservés. Néanmoins, un ravalement de la façade serait nécessaire même en l'absence de réhabilitation du bâtiment.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :
Description des espaces d'accueil et de circulation

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Sols

Plafonds

Espaces intérieurs non construits :
Patio, atrium, autre

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

- façades
- intérieur
- espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°30

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

Adresse : Bâtiment D

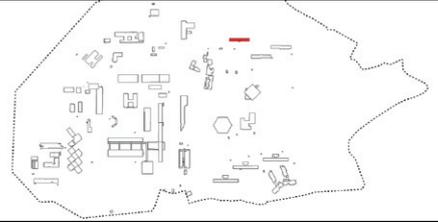
Dates des relevés - ext : 11/06/2010

- int : 01/10/2010

Affectataire : CROUS

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Le bâtiment se situe dans la partie Sud-Est du campus, éloigné de l'entrée du campus. Il s'agit d'un des trois bâtiments de la résidence universitaire originellement destinée aux filles. (Celle destinée aux filles se trouve à 500m à l'Ouest, de l'autre côté de la plaine des sports.) Le bâtiment D est au Nord de l'ensemble des trois barres.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Bâtiment D

Date de conception : 1963

Architecte ou Maître d'œuvre : René EGGER

Date de construction : 1965

Autre intervenant remarquable : Jaume, Berthelot, Pichoux

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine : Résidence Universitaire

Occupation actuelle : Résidence Universitaire

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :
Constitué de deux bâtiments barre de 5 niveaux accolés, avec une entrée commune par un bâtiment bas en T. Les deux escaliers, vitrés en façade, sont séparés par un mur. La distribution se fait par un couloir central à l'extrémité duquel on trouve un escalier à vis en béton.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES



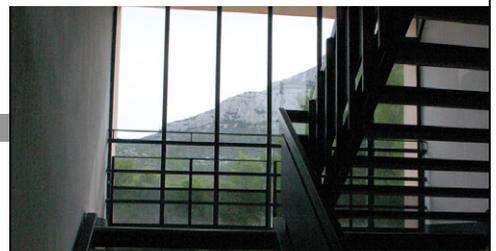
POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :
Description des espaces d'accueil et de circulation
L'entrée dans le bâtiment se fait par le hall en rez-de-chaussée. Deux circulations verticales parallèles conduisent aux étages.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Le bâtiment D est un des premiers des résidences universitaires à avoir été réhabilité : une chambre sur trois a été supprimée pour pouvoir agrandir les deux chambres attenantes.

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Sols

Plafonds

Espaces intérieurs non construits : Néant

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

Les étages ne sont pas accessibles

autres

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°31

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

Adresse : Bâtiment E

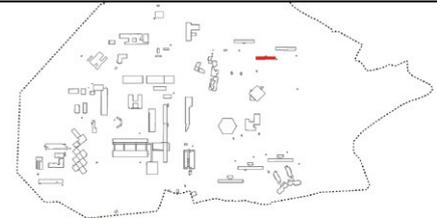
Dates des relevés - ext : 11/06/2010

- int : 01/10/2010

Affectataire : CROUS

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Le bâtiment se situe dans la partie Sud-Est du campus, éloigné de l'entrée du campus. Il s'agit d'un des trois bâtiments de la résidence universitaire originellement destinée aux filles. (Celle destinée aux filles se trouve à 500m à l'Ouest, de l'autre côté de la plaine des sports.) Le bâtiment E est au milieu de l'ensemble des trois barres.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Bâtiment E

Date de conception : 1963

Architecte ou Maître d'œuvre : René EGGER

Date de construction : 1965

Autre intervenant remarquable : Jaume, Berthelot, Pichoux

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine : Résidence Universitaire



Occupation actuelle : Résidence Universitaire

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Constitué de deux bâtiments barre de 5 niveaux accolés, avec une entrée commune par un bâtiment bas en T. Les deux escaliers, vitrés en façade, sont séparés par un mur. La distribution se fait par un couloir central à l'extrémité duquel on trouve un escalier à vis en béton.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Le bâtiment E est un des deux derniers bâtiments des cités universitaires (avec le B) à n'avoir pas encore été réhabilité.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation
L'entrée dans le bâtiment se fait par le hall en rez-de-chaussée. Deux circulations verticales parallèles conduisent aux étages.

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Sols

Plafonds

Espaces intérieurs non construits : Néant

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

Les étages ne sont pas accessibles

autres

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°32

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

Adresse : Bâtiment F

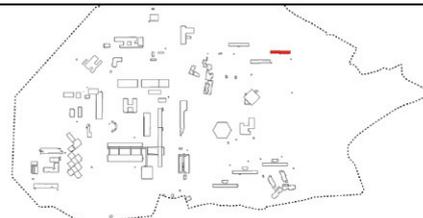
Dates des relevés - ext : 11/06/2010

- int : 01/10/2010

Affectataire : CROUS

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Le bâtiment se situe dans la partie Sud-Est du campus, éloigné de l'entrée du campus. Il s'agit d'un des trois bâtiments de la résidence universitaire originellement destinée aux filles. (Celle destinée aux filles se trouve à 500m à l'Ouest, de l'autre coté de la plaine des sports.) Le bâtiment F est au Sud de l'ensemble des trois barres.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Bâtiment F

Date de conception : 1963

Architecte ou Maître d'œuvre : René EGGER

Date de construction : 1965

Autre intervenant remarquable : Jaume, Berthelot, Pichoux

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine : Résidence Universitaire

Bibliothèque, Amphithéâtre, Bâtiments d'enseignement et de recherche, Restauration

Lieu de vie étudiante, Centre sportif, Bâtiments administratifs, Logistiques / Locaux techniques, Serre

Occupation actuelle : Résidence Universitaire

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

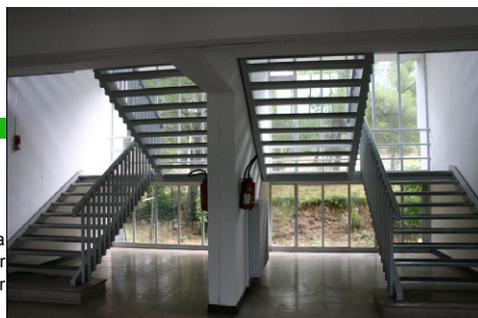
ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Constitué de deux bâtiments barre de 5 niveaux accolés, avec une entrée commune par un bâtiment bas en T. Les deux escaliers, vitrés en façade, sont séparés par un mur. La distribution se fait par un couloir central à l'extrémité duquel on trouve un escalier à vis en béton.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Le bâtiment F a fait l'objet d'une réhabilitation qui a largement modifié l'aspect des façades. On peut regretter l'aspect singulier de cette réhabilitation, notamment par rapport à celle du bâtiment D.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation
L'entrée dans le bâtiment se fait par le hall en rez-de-chaussée. Deux circulations verticales parallèles conduisent aux étages.

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Sols

Plafonds

Espaces intérieurs non construits : Néant

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Les chambres du bâtiment ont été rénové avec l'ajout d'un bloc sanitaire comprenant douche, lavabo et WC.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

Les étages ne sont pas accessibles

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°38

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

Adresse : Hexagone

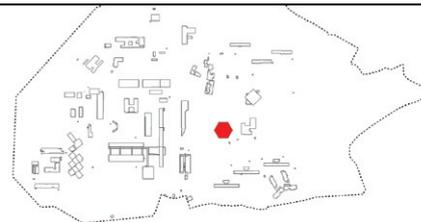
Dates des relevés - ext : 30/09/2010

- int : 11/06/2010

Affectataire : CROUS

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : L'ancien restaurant universitaire, appelé aussi hexagone du fait de sa forme, est situé non loin du centre géographique du campus. C'est un des bâtiments faisant partie de la composition historique du campus, dans le plan masse de 1963. Ce bâtiment se retrouve isolé au Nord de la plaine des sports, à égale distance des deux ensembles de résidences universitaires et des bâtiments d'enseignements TPR1 et TPR2.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Hexagone, ancien restaurant universitaire

Date de conception : 1963

Architecte ou Maître d'œuvre : René EGGER

Date de construction : 1965

Autre intervenant remarquable : Berthelot, Pichoux

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine : Restaurant Universitaire



Occupation actuelle : Sans affectation

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

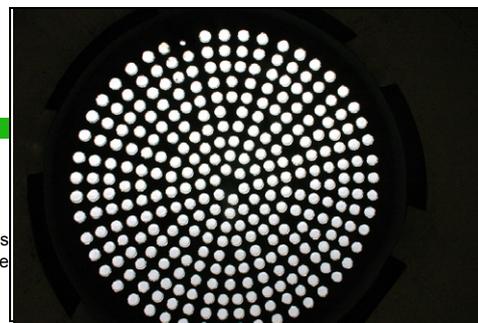
ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Il s'agit d'un bâtiment atypique de forme hexagonale. Le rez-de-chaussée est en retrait sous pilotis et sert d'espace d'accueil et de bureau. L'étage supérieur, qui accueillait la salle de restauration proprement dite, bénéficiait de pare-soleil horizontaux fixés entre les arrêtes verticales en béton.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

La structure en béton brut est saine, et permet différents types d'aménagement en fonction du programme souhaité.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

Les aménagements sont à revoir en fonction du programme

isolation

accessibilité handicapés

L'accessibilité peut se faire par un ascenseur

autres



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation
Les circulations se font par le centre du bâtiment, laissant la périphérie libre

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Sols

Plafonds

Poutres apparentes en béton, structure triangulaire
Espaces intérieurs non construits : Néant

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Les aménagements et second œuvre sont à faire intégralement en fonction du programme.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur : salle de restauration en périphérie

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°39

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

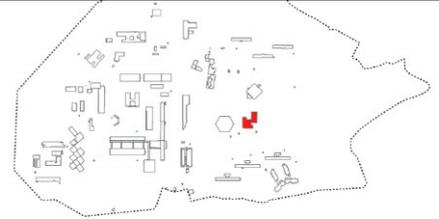
Adresse : COSEC

Dates des relevés - ext : 01/10/2010
- int : 01/10/2010

Affectataire : Faculté des Sciences du Sport

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Le COSEC est situé en contrebas Sud de l'ancien restaurant universitaire Hexagone. Il est relativement isolé des autres bâtiments du campus, y compris de la nouvelle halle des sports construite en 1991.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : COSEC
Architecte ou Maître d'œuvre : René EGGER
Autre intervenant remarquable : Berhelot
Programme d'origine :

Date de conception : 1971
Date de construction : 1973
Date d'inauguration : 1974

Centre sportif, gymnase et salle de cours

Occupation actuelle : Gymnase et salle de cours

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :
Bâtiment bas associant des salles de sport, (les éléments les plus haut) et des vestiaires et salles de cours en rez-de-chaussée bas.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Le bardage extérieur a été remplacé en 2004 et souffre des Tags. Le bâtiment subit également les ruissellements extérieures qui s'infiltrent par les portes.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :
Description des espaces d'accueil et de circulation
Structure métallique et mur en bloc de béton pour les salles de cours.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Sols

Plafonds

Espaces intérieurs non construits : Néant

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

Nécessite une rampe à l'emplacement d'un local technique

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°40

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

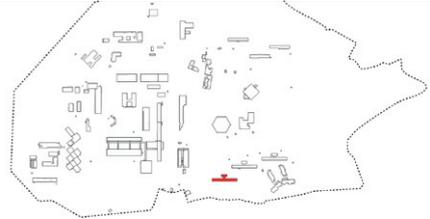
Adresse : Bâtiment C

Dates des relevés - ext : 30/09/2010
- int : 01/10/2010

Affectataire : CROUS

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Le bâtiment se situe dans la partie Sud-Ouest du campus, à proximité de l'entrée du campus. Il s'agit d'un des trois bâtiments de la résidence universitaire originellement destinée aux garçons. (Celle destinée aux filles se trouve à 500m à l'Est, de l'autre côté de la plaine des sports.) Le bâtiment C est au Nord de l'ensemble des trois barres.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Bâtiment C

Date de conception : 1963

Architecte ou Maître d'œuvre : René EGGER

Date de construction : 1965

Autre intervenant remarquable : Jaume, Berthelot, Pichoux

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine : Résidence Universitaire



Occupation actuelle : Résidence Universitaire

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Constitué de deux bâtiments barre de 5 niveaux accolés, avec une entrée commune par un bâtiment bas en T. Les deux escaliers, vitrés en façade, sont séparés par un mur. La distribution se fait par un couloir central à l'extrémité duquel on trouve un escalier à vis en béton.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Le bâtiment a fait l'objet d'une réhabilitation complète en 2010, avec modification importante de la façade, sur le modèle du bâtiment A.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

L'entrée dans le bâtiment se fait par le hall en rez-de-chaussée. Deux circulations verticales parallèles conduisent aux étages.

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Sols

Plafonds

Espaces intérieurs non construits : Néant

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

autres

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°41

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

Adresse : Bâtiment B

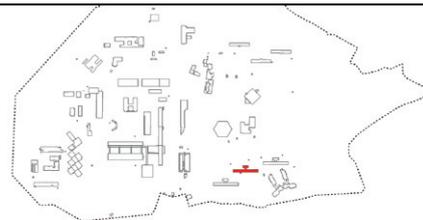
Dates des relevés - ext : 30/09/2010

- int : 01/10/2010

Affectataire : CROUS

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Le bâtiment se situe dans la partie Sud-Ouest du campus, à proximité de l'entrée du campus. Il s'agit d'un des trois bâtiments de la résidence universitaire originellement destinée aux garçons. (Celle destinée aux filles se trouve à 500m à l'Est, de l'autre côté de la plaine des sports.) Le bâtiment B est au milieu de l'ensemble des trois barres.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Bâtiment B

Date de conception : 1963

Architecte ou Maître d'œuvre : René EGGER

Date de construction : 1965

Autre intervenant remarquable : Jaume, Berthelot, Pichoux

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine : Résidence Universitaire

Occupation actuelle : Résidence universitaire

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Constitué de deux bâtiments barre de 5 niveaux accolés, avec une entrée commune par un bâtiment bas en T. Les deux escaliers, vitrés en façade, sont séparés par un mur. La distribution se fait par un couloir central à l'extrémité duquel on trouve un escalier à vis en béton.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Le bâtiment B est un des deux derniers bâtiments des cités universitaires (avec le E) à n'avoir pas encore été réhabilité.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation
L'entrée dans le bâtiment se fait par le hall en rez-de-chaussée. Deux circulations verticales parallèles conduisent aux étages.

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Sols

Plafonds

Espaces intérieurs non construits :

Patio, atrium, autre

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°42

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

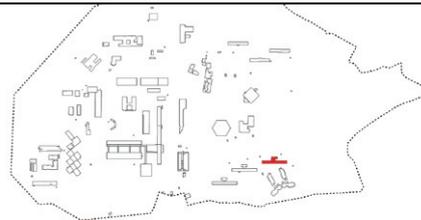
Adresse : Bâtiment A

Dates des relevés - ext : 30/09/2010
- int : 01/10/2010

Affectataire : CROUS

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Le bâtiment se situe dans la partie Sud-Ouest du campus, à proximité de l'entrée du campus. Il s'agit d'un des trois bâtiments de la résidence universitaire originellement destinée aux garçons. (Celle destinée aux filles se trouve à 500m à l'Est, de l'autre côté de la plaine des sports.) Le bâtiment A est au Sud de l'ensemble des trois barres. Quatre bâtiments de studios ont été construits à l'Ouest en 1991.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Bâtiment A

Date de conception : 1963

Architecte ou Maître d'œuvre : René EGGER

Date de construction : 1965

Autre intervenant remarquable : Jaume, Berthelot, Pichoux

Date d'inauguration : 1966

Programme d'origine : Résidence Universitaire

Occupation actuelle : Résidence Universitaire



DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Constitué de deux bâtiments barre de 5 niveaux accolés, avec une entrée commune par un bâtiment bas en T. Les deux escaliers, vitrés en façade, sont séparés par un mur. La distribution se fait par un couloir central à l'extrémité duquel on trouve un escalier à vis en béton.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Le bâtiment a fait l'objet d'une réhabilitation complète en 2009, avec modification importante de la façade. Le modèle a été utilisé ultérieurement pour le bâtiment C.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation
L'entrée dans le bâtiment se fait par le hall en rez-de-chaussée.
Deux circulations verticales parallèles conduisent aux étages.

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Sols

Plafonds

Espaces intérieurs non construits :
Patio, atrium, autre

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT

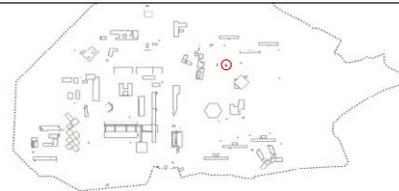
IDENTIFICATION DU BÂTIMENT Portail Renaissance

Adresse : Dates des relevés - ext : juillet 2011

Affectataire : CIRM

SITUATION SUR LE CAMPUS

Le bâtiment est situé dans le parc du CIRM, ancien parc de la bastide de Luminy. C'était une des fabriques dans un ensemble paysager de qualité dont il reste les vestiges.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Le billard
 Architecte ou Maître d'œuvre :
 Autre intervenant remarquable
 Programme d'origine : inconnu

Date de conception : XVIe siècle pour l'arc
 Date de construction : XXe pour la maison
 Date d'inauguration : à l'arrière



Occupation actuelle : salle d'étude

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :
 Ce bâtiment vaut par l'arc de triomphe qui lui a été accolé, partie ancienne qui remonte vraisemblablement aux années 1540. Formé de trois arcades, cantonnées de quatre piliers surmontés d'une corniche d'ordre dorique. Les arcs sont en anse de panier et les fonds d'arcades formes niches de part et d'autre de l'entrée contemporaine ménagée dans la partie centrale.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

On observe sur l'arc de triomphe de nombreux manques dans la modénature et un rejointement approximatif du vraisemblablement à la dépose et à la reconstruction des arcades à cet emplacement. Lors de la première visite effectuée en juin 2010, des éléments de la corniche en pierre été encore visibles au sol, et ont maintenant disparus (ont ils été remisé?).

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres



DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :
 Description des espaces d'accueil et de circulation

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Sols

Plafonds

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

L'espace intérieur sans réel intérêt architectural.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

Adresse : Bassin de rétention

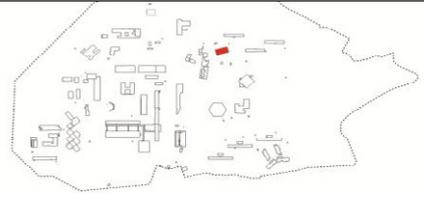
Dates des relevés - ext : juillet 2011

Affectataire :

SITUATION SUR LE CAMPUS

Ce bassin faisait partie du parc de la bastide de Luminy. Situé en surplomb, il servait à son approvisionnement en eau pour son parc et pour les cultures situées en contrebas.

Son rôle de réservoir anti-incendie est attesté jusqu'à l'ouverture du chantier du campus.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle :

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre :

Date de construction :

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration :

Programme d'origine : bassin de rétention d'eau

Occupation actuelle : comblé

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

de forme rectangulaire, le bassin réapparaît par endroits, malgré son comblement récent. Des margelles de pierre au dessin élégant sont encore visibles tandis qu'en d'autres endroits la ceinture du bassin a été reprise en béton.

Situé sur la pente, la maçonnerie émerge sur une hauteur de plus de 1 mètre dans sa partie basse.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Le bassin semble être conservé dans sa totalité malgré le comblement qui ne nous permet pas d'évaluer son état de manière détaillée. Des bancs en ciment pierre sont encore visibles à proximité immédiate, sur le terrain du CIRM et leur situation proche de la retenue d'eau montre que celle-ci avait en outre un usage de bassin d'agrément

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres



DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Sols

Plafonds

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

- Edifice de qualité

- Construction courante

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT Maison du jardinier

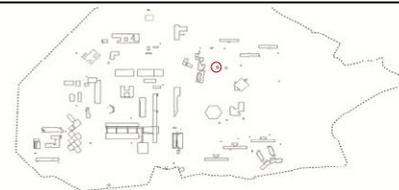
Adresse :

Dates des relevés - ext : juillet 2011

Affectataire : CIRM

SITUATION SUR LE CAMPUS

Cette maison est située à proximité de l'ancienne bastide et elle est désignée dans le plan des années 1920 comme étant la maison du jardinier.



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : maison du jardinier

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre :

Date de construction :

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration :

Programme d'origine : fabrique dans le parc du domaine de luminy

Occupation actuelle : semi-ruiné

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :
Il s'agit d'une construction érigée comme une fabrique dans le parc de la bastide, vraisemblablement dans les années 1860 dans le style alors en vogue du chalet de montagne.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Planchers et toiture en partie effondrés.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :
Description des espaces d'accueil et de circulation

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Sols

Plafonds

Espaces intérieurs non construits :

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- **Edifice remarquable**

- Edifice de qualité

- Construction courante

Commentaires :